



FranceAgriMer

> ÉDITION décembre 2014

Évolution des structures de production laitière en France

Lait de vache



LES ÉTUDES DE FranceAgriMer

Sommaire

Repères méthodologiques page 3

1^{ère} partie
Analyse sur 18 ans, de 1995 à 2013,
de la structure des exploitations page 5

- Structures des exploitations
- Références moyennes
- Formes juridiques
- Zones géographiques
- Vendeurs directs

2^e partie
Analyse de la production
depuis 2007 dans le cadre des bassins
mis en place en 2011 page 21

- Principales caractéristiques
- Bilan de campagne en France
- Bilan de campagne par bassin
- Données sur les acheteurs

Bilan page 31

Annexes page 33

Repères méthodologiques

Source d'informations

Base de données individuelles relatives aux producteurs de lait détenteurs d'une quantité de référence laitière livraison et / ou vente directe (FranceAgriMer – base quotas partagée).

Précision sur les séries de chiffres de 1995 à 2013

Cette étude est une mise à jour de celle parue en juin 2011. Les chiffres concernant le nombre d'exploitations laitières et la référence moyenne par exploitation pour la campagne 2010/11 ont été actualisés par rapport à la version précédente, où les données de cette campagne n'étaient encore que provisoires. Ainsi, dans ce document, toutes les informations prises en compte pour une campagne (1^{er} avril de l'année n au 31 mars de l'année n+1) correspondent à des données arrêtées définitivement à l'issue de chaque campagne. Les séries intègrent donc les installations et les cessations d'activité réalisées en fin de campagne, ainsi que les changements en cours de campagne du rapport livraison/quota total qui définit si une exploitation laitière est considérée en tant que vendeur direct ou livreur (cf. définitions ci-dessous).

Définitions

• Exploitation laitière

Une "exploitation laitière" est considérée dans cette étude au sens de personne physique ou morale détenant au moins 1 litre de quantité de référence laitière. Autrement dit, il s'agit d'un point de collecte pouvant être un producteur individuel, un regroupement d'exploitations agricoles (GAEC) ou toute autre forme sociétaire (EARL, etc.).

• Livreur

Un "livreur" est défini comme étant une exploitation dont au moins 80 % de la référence totale (livraison + vente directe) est dédiée à la livraison. Il s'agit à la fois des exploitations livrant 100 % de leur lait en laiterie mais également de celles exerçant une activité vente directe, qui dans ce cas ne doit pas dépasser 20 % de leur activité totale.

• Vendeur direct

À l'inverse, un "vendeur direct" est une exploitation qui réalise 100 % de son activité totale dans la vente directe (vendeur direct "pur") ou dont l'activité "livraison" est inférieure à 80 % de sa référence totale. Il s'agit ainsi des vendeurs directs purs et des exploitations qui ont une activité "vente directe" non négligeable.

• Zones géographiques

Ces zones ont été définies au niveau européen par la directive CEE n°75/268 du 25 avril 1975. Les zones de montagne (article 3.3) sont des communes ou parties de communes qui répondent à des critères physiques précis, pente et altitude essentiellement. Les zones défavorisées (article 3.4) sont, quant à elles, des territoires agricoles homogènes du point de vue des conditions naturelles de production avec des terres peu productives, des résultats inférieurs à la moyenne et une faible densité de population. La zone de plaine correspond à ce qui n'est ni en zone de montagne ni en zone défavorisée.

1^{ère} partie

- Analyse sur 18 ans, de 1995 à 2013, de la structure des exploitations

Structures des exploitations

En 2013/14, la France compte 70 568 exploitations laitières dont 68 224 livreurs

L'analyse de la base des données individuelles des producteurs détenteurs d'une quantité de référence laitière fait état d'une baisse continue et relativement régulière du nombre d'exploitations laitières en France depuis 1984 et l'instauration des quotas laitiers. En 1983, elles étaient environ 427 000, dont 370 000 livreurs (livreurs purs et exploitations titulaires d'au moins 80 % de quantité de référence "livraison"). En 2013, leur nombre s'élevait à 70 568, dont 68 224 au titre de l'activité livraison et 2 344 exploitations considérées comme des vendeurs directs (titulaires de plus de 20 % de quantité de référence "vente directe" et vendeurs directs purs). Le nombre de livreurs a ainsi reculé de 83 % depuis 1983 quand les vendeurs directs ont perdu 96 % de leurs effectifs.

Effectifs, références moyennes par exploitation et références totales par type de producteurs

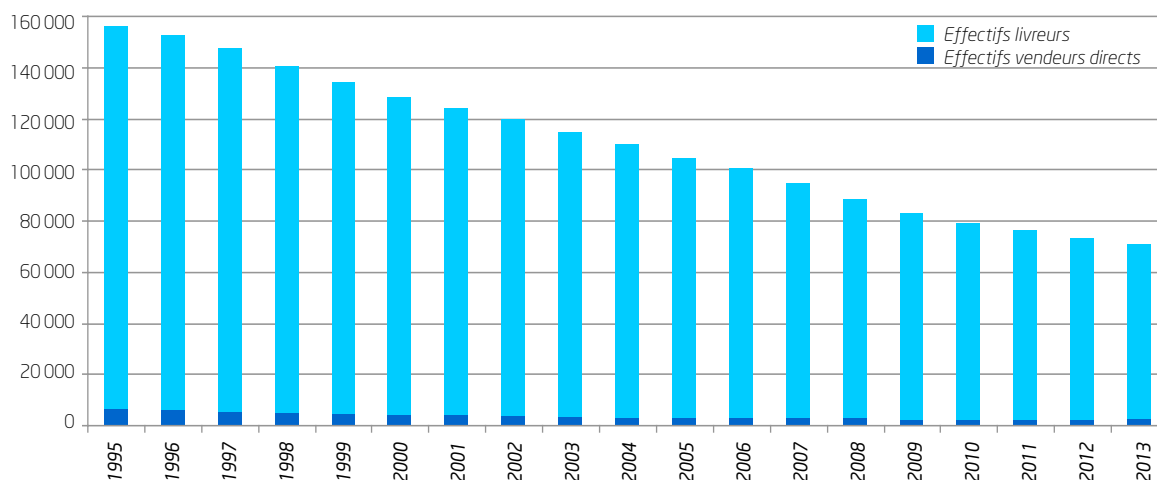
	Effectifs			Référence moyenne (litres)			Référence totale (Mio litres)		
	2011/12	2012/13	2013/14	2011/12	2012/13	2013/14	2011/12	2012/13	2013/14
Total exploitations laitières	76 102	73 221	70 568	328 328	345 232	360 906	24 986,4	25 278,2	25 468,4
Livreurs	73 597	70 812	68 224	333 348	350 761	366 888	24 533,4	24 838,1	25 030,6
dont Livreurs purs	70 651	67 982	65 516	331 145	348 563	364 824	23 395,7	23 696,0	23 901,8
Vendeurs directs	2 505	2 409	2 344	180 835	182 693	186 782	453,0	440,1	437,8
dont VD purs	1 341	1 307	1 281	79 783	79 085	77 332	107,0	103,4	99,1

Source : FranceAgriMer

En 1995, les vendeurs directs représentaient 4,5 % des producteurs de lait, la proportion la plus élevée constatée sur les 18 dernières campagnes. Elle a progressivement diminué pour atteindre 3 % en 2006. La tendance s'est ensuite inversée, avec un ralentissement relativement moins prononcé du nombre de vendeurs directs que du nombre de livreurs : leur part s'est stabilisée à 3,3 % du total des exploitations laitières sur les trois dernières campagnes

Nombre d'exploitations laitières depuis 1995

Nombre d'exploitations laitières



Source : FranceAgriMer

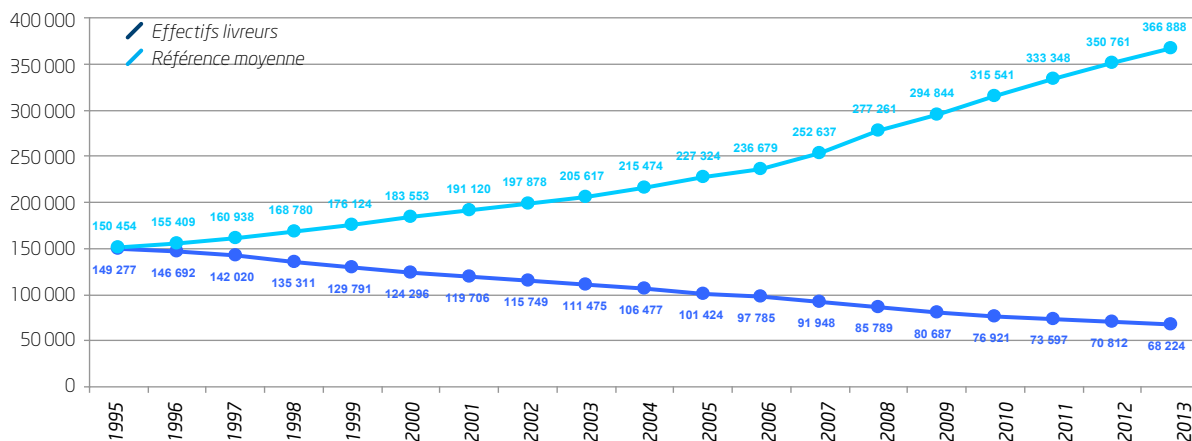
Le mouvement de restructuration semble ralentir sur les trois dernières campagnes

Avec un taux d'évolution annuel moyen de - 4,3 % sur la période 1995 - 2013, soit une perte de 4 500 fermes par an, le nombre d'exploitations détenant un quota livraison est passé de 149 277 en 1995 à 68 224 en 2013. Le rythme de réduction des effectifs de livreurs s'est progressivement tassé sur les cinq dernières campagnes. En effet, alors que la baisse s'établissait à - 6,7 % en 2008 par rapport à 2007, elle était de - 3,7 % en 2013 par rapport à 2012.

Parallèlement, la référence livraison moyenne par exploitation est passée de 150 454 litres en 1995 à 366 888 litres en 2013, selon un taux de croissance annuel moyen de + 5,1 %, soit environ + 12 000 litres par an. La hausse s'est accélérée à partir de 2007 en raison de l'augmentation progressive et annuelle de la référence nationale, programmée par la réforme de la PAC de 2004, dans la perspective de la sortie des quotas laitiers (cf. 2^e partie). La progression de la référence moyenne a toutefois eu tendance à ralentir sur les cinq dernières campagnes (+ 4,6 % en 2013 par rapport à 2012 contre + 9,7 % en 2008 par rapport à 2007), en lien avec le moindre repli du nombre de livreurs.

Évolution du nombre d'exploitations laitières et de leur référence moyenne

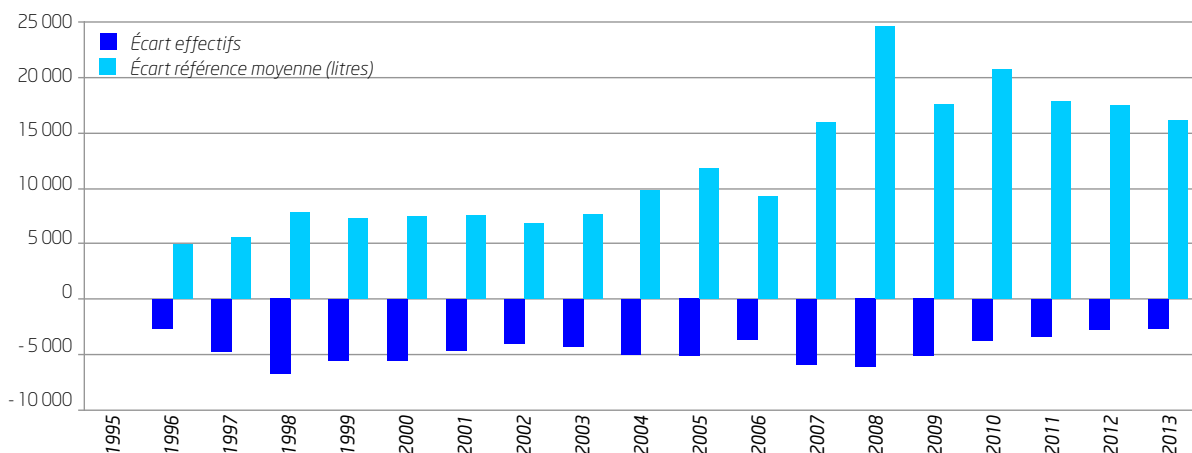
Effectifs du nombre et référence moyenne (litres)



Source : FranceAgriMer

Écart annuel des effectifs de livreurs et de la référence moyenne

Écarts (n-(n-1))



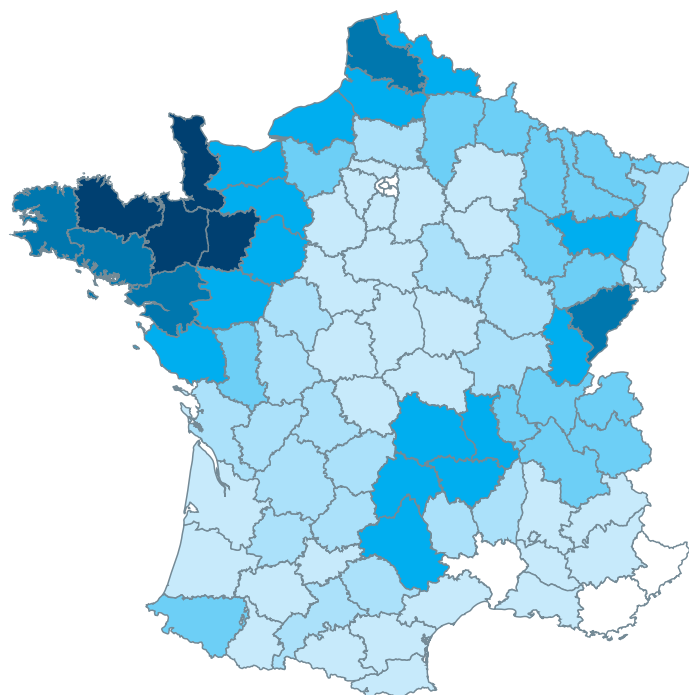
Source : FranceAgriMer

Ces moyennes nationales cachent de fortes disparités, que ce soit en termes de valeurs, pour les effectifs comme pour les références moyennes, ou en termes de répartition géographique.

Structures des exploitations

Localisation géographique des exploitations laitières "livreurs"

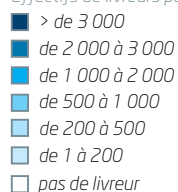
Nombre d'exploitations laitières "livreurs" par département en 2013/14



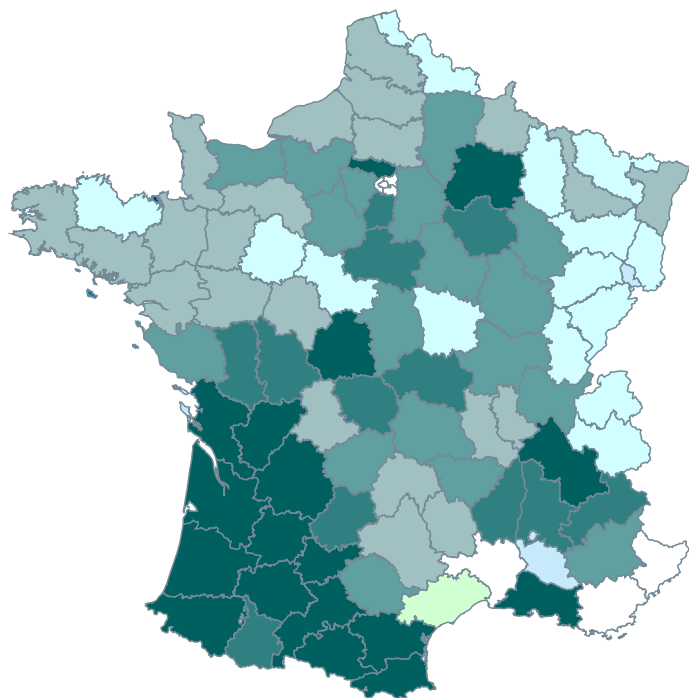
Source : FranceAgriMer

Les exploitations laitières sont concentrées dans le "croissant laitier", zone qui couvre le grand Ouest (Bretagne, Pays de la Loire), passe par la Normandie, le Nord-Pas-de-Calais et l'Est (Champagne-Ardenne, Alsace-Lorraine, Jura) jusqu'aux Savoies pour se terminer au sud du Massif central. En 2013, quatre départements comptent plus de 3 000 livreurs de lait. Ils sont tous situés dans le grand ouest. Le sud-est, le sud-ouest ainsi que le Centre sont des zones avec peu d'exploitations laitières.

Effectifs de livreurs par département



Évolution du nombre d'exploitations laitières "livreurs" par département entre 2003/04 et 2013/14

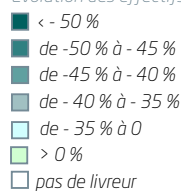


Source : FranceAgriMer

Ces départements de faible densité laitière sont également ceux où ont été constatés les plus forts reculs des effectifs de livreurs au cours des dix dernières campagnes.

Le croissant laitier est au contraire caractérisé par des replis moins marqués en comparaison, mais qui restent compris entre - 20 % et - 45 %.

Évolution des effectifs de livreurs



Nombre d'exploitations laitières "livreurs" par département en 2013/14 et évolution par rapport à 2003/04

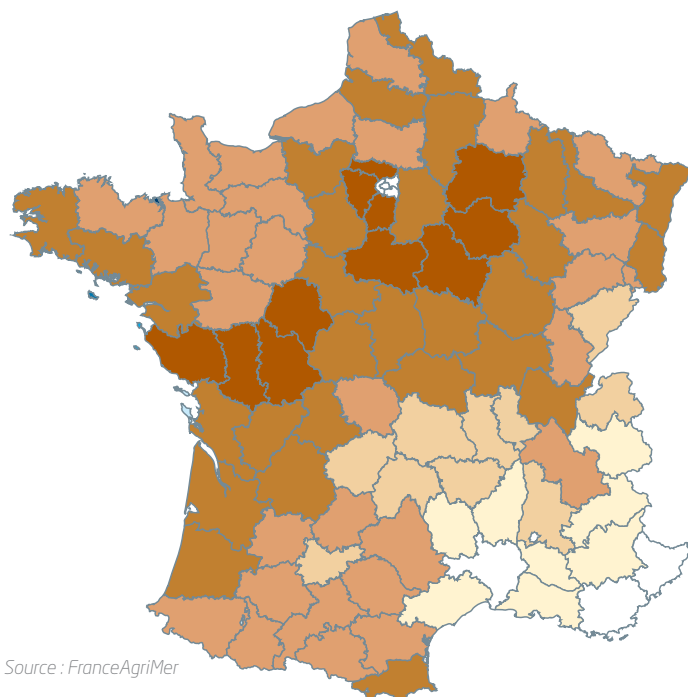
	Effectifs 2013 nombre	Évolution/2003 %		Effectifs 2013 nombre	Évolution/2003 %
Ain	797	-40,2	Lot-et-Garonne	259	-58,0
Aisne	667	-44,8	Lozère	436	-36,0
Allier	144	-46,5	Maine-et-Loire	1 726	-38,8
Alpes-de-Haute-Provence	17	-43,3	Manche	3 970	-37,0
Hautes-Alpes	136	-45,8	Marne	159	-51,5
Alpes-Maritimes	0	-100,0	Haute-Marne	614	-43,8
Ardèche	367	-46,7	Mayenne	3 345	-36,1
Ardennes	749	-36,7	Meurthe-et-Moselle	647	-39,0
Ariège	96	-54,9	Meuse	768	-34,6
Aube	158	-48,5	Morbihan	2 761	-38,4
Aude	34	-54,7	Moselle	764	-31,8
Aveyron	1 226	-39,5	Nièvre	48	-34,2
Bouches Du Rhône	s	s	Nord	1 568	-34,9
Calvados	1 649	-40,5	Oise	496	-35,5
Cantal	1 823	-36,1	Orne	1 788	-38,6
Charente	336	-53,0	Pas-de-Calais	2 018	-36,4
Charente-Maritime	317	-60,6	Puy-de-Dôme	1 274	-43,9
Cher	100	-44,4	Pyrénées-Atlantiques	810	-50,4
Corrèze	202	-40,9	Hautes-Pyrénées	169	-46,9
Côte-d'Or	248	-41,4	Pyrénées-Orientales	7	-65,0
Côtes-d'Armor	3 485	-35,0	Bas-Rhin	458	-35,1
Creuse	149	-49,3	Haut-Rhin	284	-35,0
Dordogne	485	-54,0	Rhône	816	-35,3
Doubs	2 148	-21,7	Haute-Saône	893	-34,5
Drôme	102	-49,8	Saone-et-Loire	358	-44,8
Eure	554	-44,7	Sarthe	1 112	-34,5
Eure-et-Loir	127	-40,4	Savoie	673	-30,1
Finistère	2 824	-35,4	Haute-Savoie	965	-31,9
Gard	0	-100,0	Seine-Maritime	1 729	-36,9
Haute-Garonne	225	-58,1	Seine-et-Marne	65	-43,5
Gers	138	-65,8	Yvelines	4	-42,9
Gironde	111	-58,9	Deux Sèvres	550	-47,0
Hérault	8	14,3	Somme	1 069	-39,3
Ille-et-Vilaine	4 349	-35,3	Tarn	423	-44,4
Indre	132	-53,7	Tarn-et-Garonne	188	-56,4
Indre-et-Loire	293	-38,8	Var	0	
Isère	603	-50,9	Vaucluse	s	s
Jura	1 044	-30,2	Vendée	1 115	-41,7
Landes	186	-59,9	Vienne	210	-49,2
Loir-et-Cher	192	-30,4	Haute-Vienne	210	-39,3
Loire	1 413	-38,1	Vosges	1 115	-34,9
Haute-Loire	1 815	-41,0	Yonne	248	-43,1
Loire-Atlantique	2 040	-37,3	Territoire de Belfort	97	-33,1
Loiret	159	-46,3	Essonne	3	-50,0
Lot	355	-46,0	Seine-Saint-Denis	0	
			Val d'Oise	5	-58,3

s : secret statistique

Source : FranceAgriMer

Structures des exploitations

Référence moyenne en litres par exploitation et par département en 2013/14



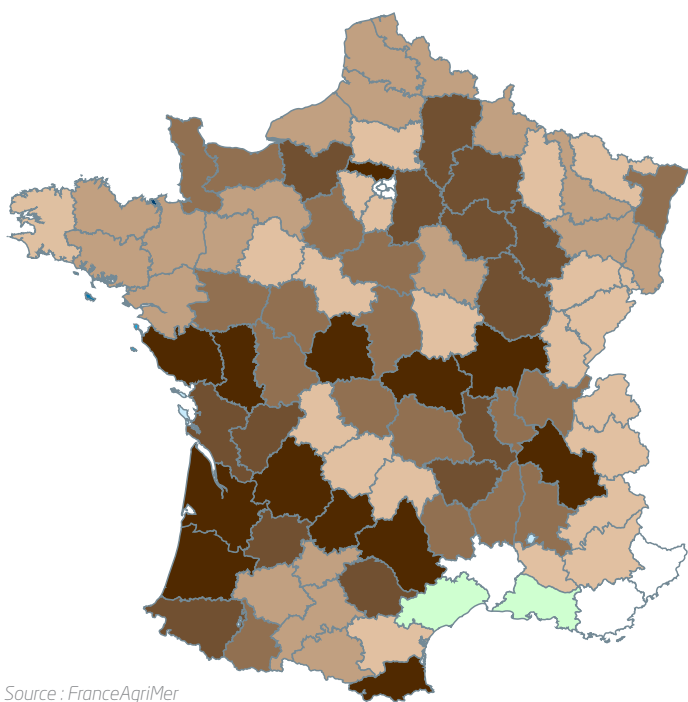
Les exploitations qui détiennent les références moyennes les plus élevées ne se situent pas dans le croissant laitier défini précédemment mais sur une diagonale allant du Poitou-Charentes au nord-est, en passant par l'Île de France.

Il s'agit de départements comptant un nombre plus limité d'exploitations laitières et où, à chaque cessation d'activité d'un livreur, les quotas sont redistribués entre un nombre plus restreint d'exploitations que dans des zones plus denses (comme la Bretagne), chaque exploitation pouvant solliciter et obtenir une quantité plus élevée de quotas.

Référence moyenne par département

- > 500 000 litres
- de 400 000 à 500 000 litres
- de 300 000 à 400 000 litres
- de 200 000 à 300 000 litres
- < 200 000 litres
- pas de référence

Évolution de la référence moyenne par exploitation et par département entre 2003/04 et 2013/14



On retrouve donc dans cette diagonale des exploitations dont la référence moyenne a fortement progressé, parfois plus que doublé sur les dix dernières campagnes. C'est également le cas de certains départements du sud-ouest.

La plupart des départements situés dans le croissant laitier ont au contraire enregistré des hausses de références moyennes moins marquées, même si elles sont pour la plupart supérieures à 50 %.

Évolution de la référence moyenne

- > 100 %
- de 90 % à 100 %
- de 80 % à 90 %
- de 70 % à 80 %
- de 0 à 70 %
- < 0
- pas de référence

Référence moyenne des exploitations laitières "livreurs" par département en 2013/14 et évolution par rapport à 2003/04

	Référence moyenne 2013 Litres	Évolution/2003 %		Référence moyenne 2013 Litres	Évolution/2003 %
Ain	408 454	83,5	Lot-et-Garonne	398 572	96,8
Aisne	461 166	91,0	Lozère	197 000	84,0
Allier	422 855	101,4	Maine-et-Loire	395 896	82,2
Alpes-de-Haute-Provence	163 671	21,7	Manche	373 803	82,9
Hautes-Alpes	176 523	51,2	Marne	501 624	95,1
Alpes-Maritimes	0	-100,0	Haute-Marne	478 496	92,0
Ardèche	182 351	85,4	Mayenne	348 340	77,9
Ardennes	357 344	70,5	Meurthe-et-Moselle	443 293	70,3
Ariège	394 361	71,8	Meuse	456 129	66,6
Aube	516 428	94,6	Morbihan	404 617	76,9
Aude	325 287	32,0	Moselle	395 278	63,8
Aveyron	329 501	109,8	Nièvre	465 730	60,3
Bouches Du Rhône	s	s	Nord	411 502	79,4
Calvados	394 562	82,4	Oise	389 405	63,6
Cantal	217 899	66,1	Orne	380 341	77,6
Charente	405 380	90,5	Pas-de-Calais	366 595	76,2
Charente-Maritime	475 612	98,3	Puy-de-Dôme	245 767	82,1
Cher	459 942	81,3	Pyrénées-Atlantiques	312 588	93,8
Corrèze	244 474	57,4	Hautes-Pyrénées	330 615	89,8
Côte-d'Or	453 868	92,6	Pyrénées-Orientales	434 998	123,6
Côtes-d'Armor	384 668	70,8	Bas-Rhin	449 519	82,4
Creuse	347 841	88,3	Haut-Rhin	419 885	72,5
Dordogne	407 020	121,1	Rhône	261 644	84,5
Doubs	269 152	46,5	Haute-Saône	340 631	65,9
Drôme	263 337	84,6	Saone-et-Loire	417 671	100,8
Eure	429 693	91,2	Sarthe	397 052	68,0
Eure-et-Loir	442 775	84,5	Savoie	168 305	58,6
Finistère	419 207	68,2	Haute-Savoie	244 789	61,1
Gard	0	-100,0	Seine-Maritime	365 421	73,9
Haute-Garonne	383 667	79,1	Seine-et-Marne	498 826	91,9
Gers	331 108	70,6	Yvelines	559 192	64,6
Gironde	456 482	106,5	Deux Sèvres	534 448	105,4
Hérault	199 067	-3,7	Somme	423 911	74,0
Ille-et-Vilaine	375 622	74,6	Tarn	365 678	96,7
Indre	461 755	102,1	Tarn-et-Garonne	292 854	78,7
Indre-et-Loire	567 237	83,4	Var	0	s
Isère	322 172	106,7	Vaucluse	s	s
Jura	300 541	58,1	Vendée	561 237	108,6
Landes	423 516	137,6	Vienne	582 782	89,8
Loir-et-Cher	465 794	67,3	Haute-Vienne	405 561	66,6
Loire	257 180	90,3	Vosges	361 265	73,6
Haute-Loire	232 830	91,6	Yonne	505 411	74,1
Loire-Atlantique	419 478	77,5	Territoire de Belfort	341 852	68,0
Loiret	511 695	85,7	Essonne	564 612	53,8
Lot	326 728	101,8	Seine-Saint-Denis	0	s
			Val d'Oise	766 218	130,3

s : secret statistique
Source : FranceAgriMer

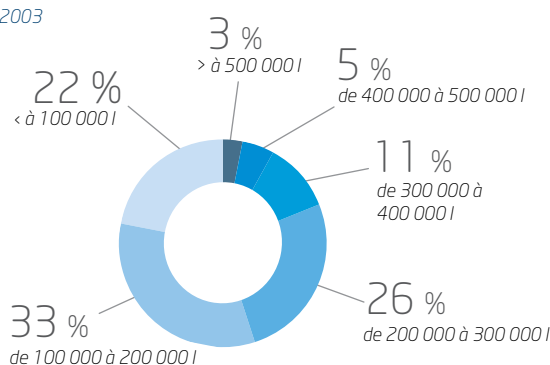
Référence moyenne

Fortes progression du nombre d'exploitations de plus de 500 000 litres de référence depuis 2003

Au cours des dix dernières campagnes, la répartition des livreurs selon leur classe de quota (6 classes : < 100 000 litres, 100 à 200 000 litres, 200 à 300 000 litres, 300 à 400 000 litres, 400 à 500 000 litres, > 500 000 litres) a profondément changé. En 2003, moins de 20 % des livreurs détenaient un quota supérieur à 300 000 litres quand encore 22 % possédaient un quota inférieur à 100 000 litres. Dix ans plus tard, cette classe ne regroupait plus que 8 % des livreurs, après une perte de 76 % de ses effectifs. Le nombre d'exploitation de 100 à 200 000 litres, catégorie la plus importante en 2003, a baissé de 73 % pour ne plus représenter que 14 % en 2013. Le développement du nombre de livreurs a pu être observé pour les classes supérieures à 300 000 litres de quota, qui regroupent 57 % du total en 2013. Ce sont les détenteurs d'un quota supérieur à 500 000 litres qui forment la classe majoritaire en 2013, avec une part de 23 %.

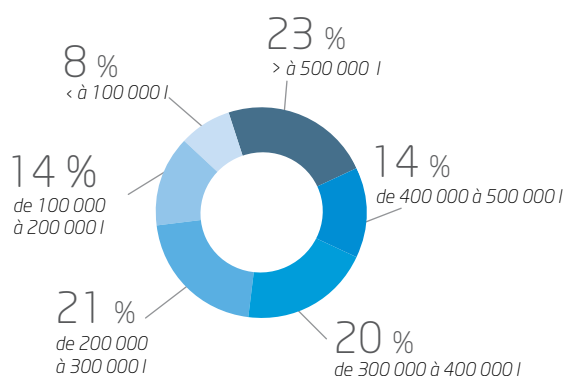
Répartition du nombre de livreurs par classe de quota en 2003/04 et 2013/14

En 2003



Source : FranceAgriMer

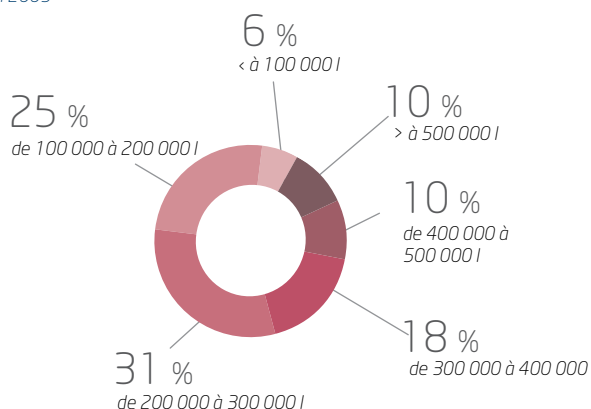
En 2013



Ces 23 % de livreurs avec un quota de plus de 500 000 litres détiennent en 2013 plus de 40 % de la référence totale française. La part monte à 79 % lorsque sont prises en compte les deux classes précédentes et donc l'ensemble des exploitations ayant un quota supérieur à 300 000 litres.

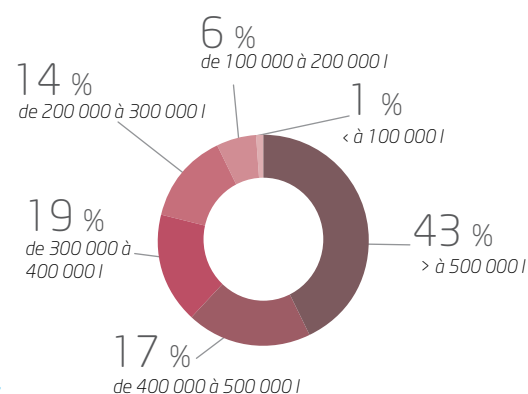
Répartition de la référence totale par classe de quota en 2003/04 et 2013/14

En 2003



Source : FranceAgriMer

En 2013



L'observation de l'évolution des classes de quota par tranche de 60 000 litres permet d'identifier plus finement les catégories en perte de vitesse et celles qui sont les plus dynamiques.

Le nombre d'exploitations appartenant aux classes de 0 à 180 000 litres décroît de façon régulière depuis la campagne 1995/96 tandis que les classes de plus de 480 000 litres progressent chaque année. La classe de plus de 600 000 litres est la plus dynamique. Depuis 2003, elle affiche le plus fort taux de croissance annuel moyen (+ 18,5 %). Elle compte en 2013 un peu plus de 9 000 exploitations, soit 13 % du total.

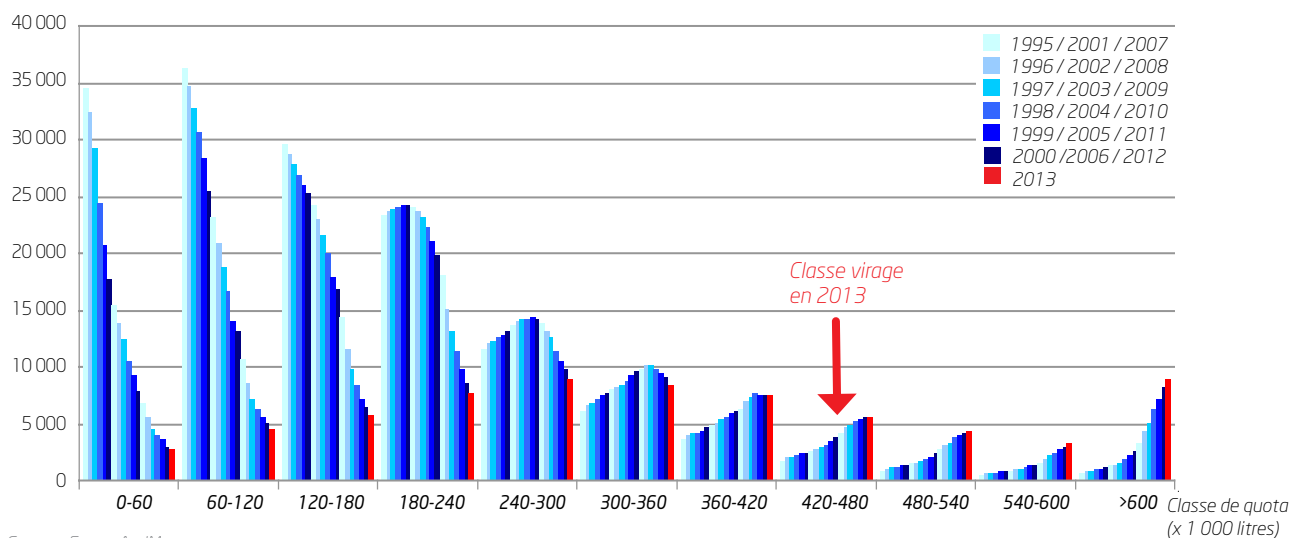
Les effectifs de livreurs de la classe de référence de 360 à 420 000 litres, qui étaient restés globalement stables entre 2010 et 2011, ont enregistré de premières baisses significatives depuis deux campagnes.

Cette catégorie pourrait ainsi rejoindre les six premières classes de référence dites "en perte de vitesse". La classe de référence de 420 à 480 000 litres, qui progressait régulièrement, semble se stabiliser depuis deux ans.

La classe "virage" est définie comme celle à la jonction entre les classes fragiles en baisse et les classes dynamiques en croissance. Il s'agit de la classe pour laquelle l'effectif de livreurs se stabilise ou montre pour la première fois un repli de ses effectifs. En 2013, elle se situe autour de 480 000 litres contre 360 000 litres il y a seulement trois ans et 240 000 litres en 2002. Il semble se produire un décalage de plus en plus rapide de la classe "virage" au fil des campagnes, à l'approche de la sortie des quotas laitiers, prévue pour avril 2015.

Évolution du nombre d'exploitations laitières "livreurs" par classe de quota

Effectifs de producteurs



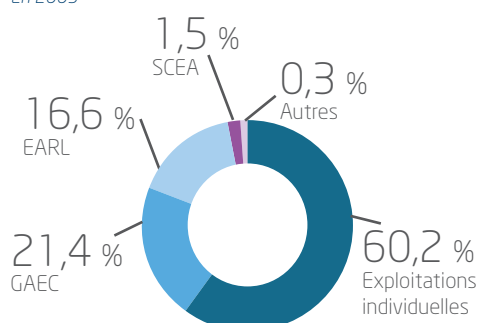
Forme juridique

Les exploitations individuelles ne représentent plus le modèle dominant des structures françaises

Entre 1995 et 2013, le nombre d'exploitations laitières individuelles a diminué plus rapidement que le nombre total d'exploitations laitières françaises : environ 91 800 exploitations individuelles ont disparu (- 79 %) tandis que ce sont au total un peu plus de 81 000 exploitations laitières qui ont cessé leur activité (- 54 %). Des créations d'exploitations, sous d'autres formes juridiques, ont donc compensé le recul observé sur les exploitations individuelles. En effet, les formes sociétaires poursuivent leur développement. Certaines sont de nouvelles exploitations, d'autres résultent de l'association de plusieurs exploitations individuelles, ce qui explique aussi la chute des effectifs de ces exploitations.

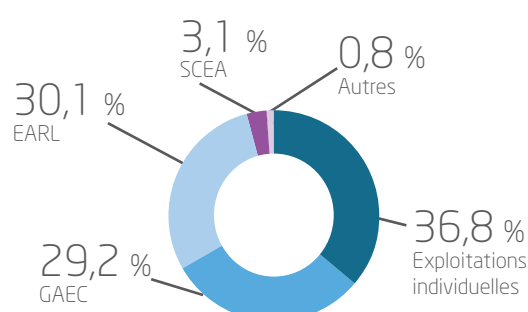
Répartition du nombre d'exploitations laitières "livreurs" par statut juridique en 2003/04 et 2013/14

En 2003



Source : FranceAgriMer

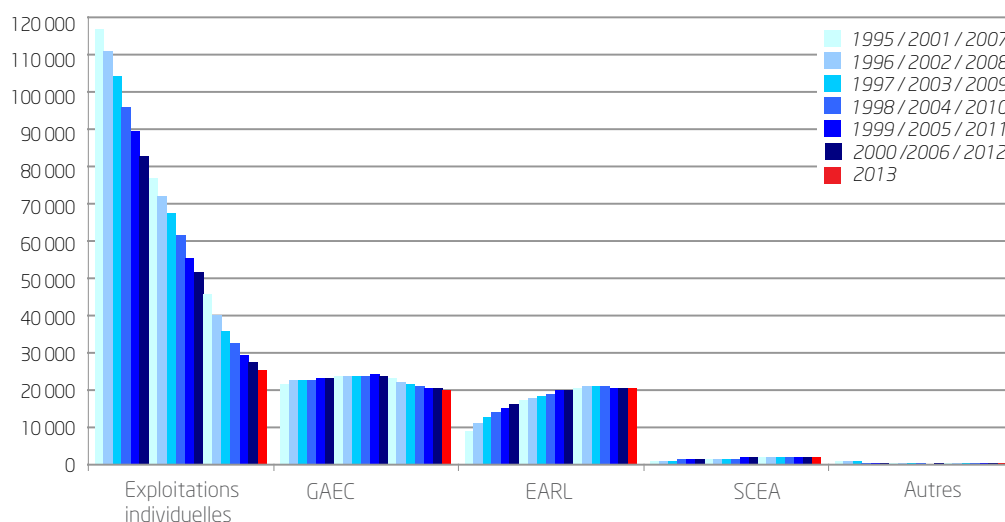
En 2013



Les deux formes sociétaires les plus rencontrées sont les GAEC et les EARL. Le GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun) est la forme qui s'est développée le plus précocement mais semble être désormais en légère perte d'attractivité. En effet, le nombre de GAEC est orienté à la baisse depuis 2005 (taux de croissance annuel sur les dix dernières années de - 1,4 % soit une perte de 389 exploitations par an). Les GAEC représentent malgré tout 29 % des exploitations laitières en 2013, juste derrière les EARL (30 %), dont les effectifs et la proportion progressent chaque année. Ces exploitations agricoles à responsabilité limitée ont été caractérisées par un fort développement jusqu'en 2010 (taux de croissance annuel entre 1995 et 2010 de + 5,9 %) avant de connaître les premiers signes de repli au cours des trois années suivantes.

Évolution du nombre d'exploitations laitières par forme juridique

Effectifs

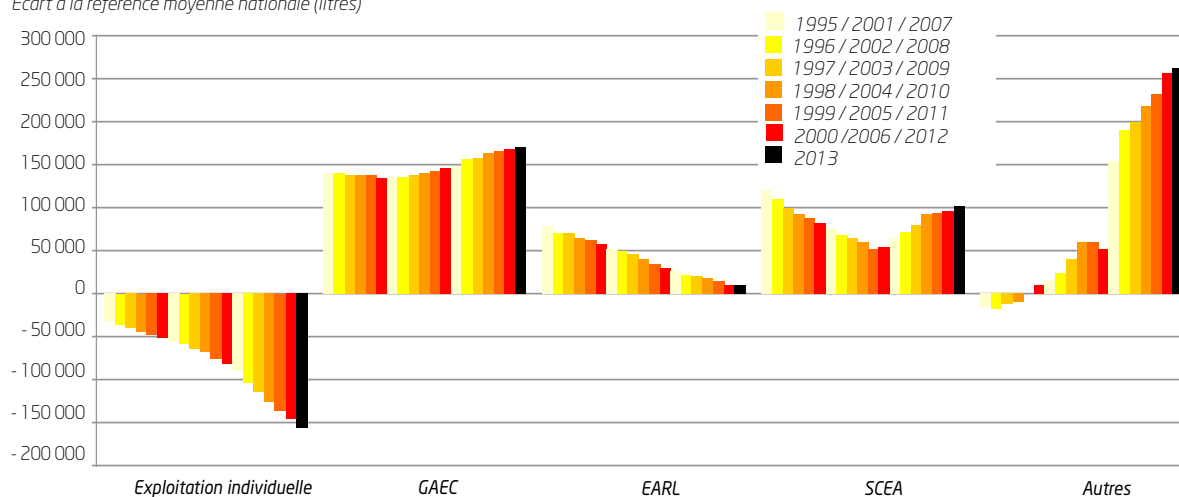


Source : FranceAgriMer

Les effectifs des SCEA (sociétés civiles d'exploitation agricole) se sont stabilisés en 2013 par rapport à 2012, après dix-sept années de croissance selon un taux annuel moyen de + 4,9 %. Cette forme juridique reste cependant minoritaire, avec 3 % des effectifs en 2013.

Évolution de l'écart de la référence moyenne par forme juridique à la référence moyenne nationale

Écart à la référence moyenne nationale (litres)

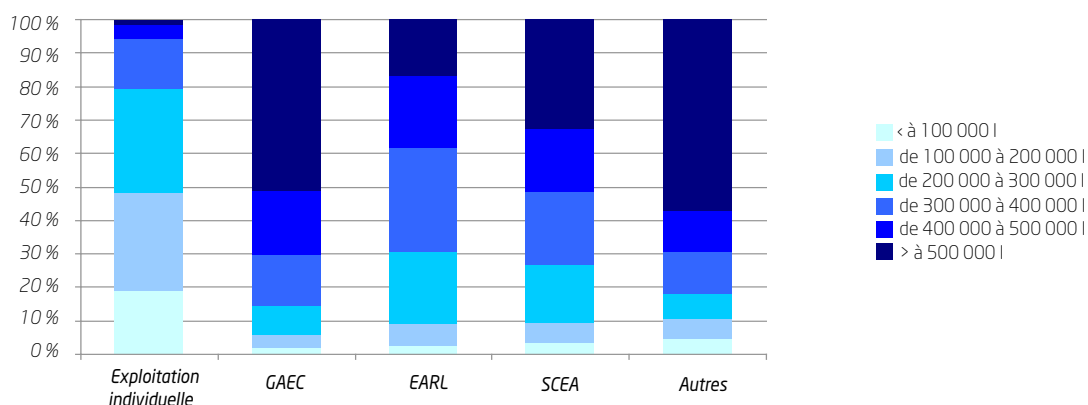


Source : FranceAgriMer

Quel que soit leur statut juridique, toutes les exploitations laitières sont concernées par une progression de leur référence moyenne. Le rythme de croissance est toutefois différent selon les formes considérées. Les exploitations individuelles enregistrent les hausses parmi les plus modestes, + 3,3 % en moyenne chaque année, une évolution moins rapide que celle de la référence moyenne nationale (+ 5,1 %). De fait, les exploitations individuelles, qui possédaient déjà en 1995 la référence moyenne la plus faible, s'éloignent de plus en plus de la référence moyenne nationale. Avec un taux de croissance également modéré (+ 2,8 %), la référence moyenne des EARL, supérieure de 79 000 litres à la référence moyenne nationale en 1995, s'en rapproche au fil des campagnes : l'écart n'est plus que de 9 000 litres en 2013. Les GAEC se démarquent avec une référence moyenne particulièrement élevée (536 481 litres en 2013) et une progression en volume plus rapide que celle de la référence moyenne nationale depuis 2003, d'où une accentuation positive de l'écart à la moyenne nationale. Les plus fortes progressions de ces dix dernières années sont toutefois à mettre au compte des autres formes d'exploitations, dont les SCEA (+ 5,7 % en taux moyen annuel) et les autres, dont SARL, EURL et organisations de producteurs (+ 9,8 %).

Forme juridique

Répartition des exploitations laitières, selon leur statut juridique, par classe de quota en 2013/14

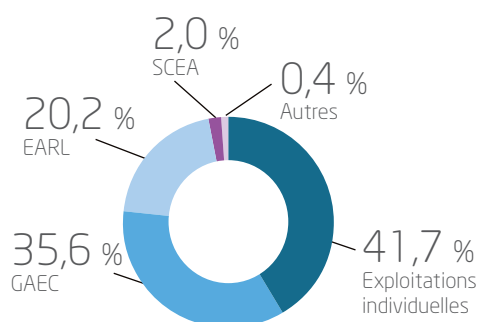


Source : FranceAgriMer

Si en 2003/04 les grandes exploitations (quota supérieur à 500 000 litres) étaient peu représentées dans toutes les formes juridiques, la situation a évolué au cours des dix campagnes suivantes. Les exploitations individuelles sont restées de taille modeste, 80 % d'entre elles détenant un quota inférieur à 300 000 litres en 2013/14. À l'opposé, 70 % des EARL et des SCEA possèdent un quota supérieur à 300 000 litres. Cette part monte à 85 % pour les GAEC et autres formes juridiques, avec même 50 % ou plus des exploitations avec un quota supérieur à 500 000 litres. Il s'agit donc des formes qui ont le plus eu tendance à s'agrandir au cours des dix dernières années.

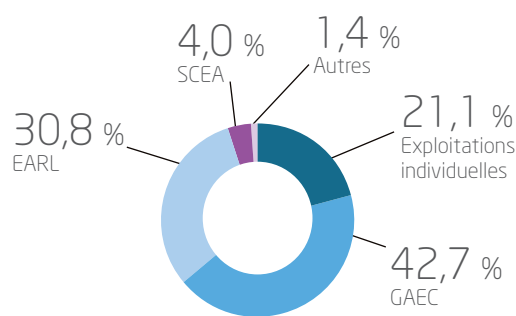
Répartition de la référence totale par statut juridique en 2003/04 et 2013/14

En 2003



Source : FranceAgriMer

En 2013



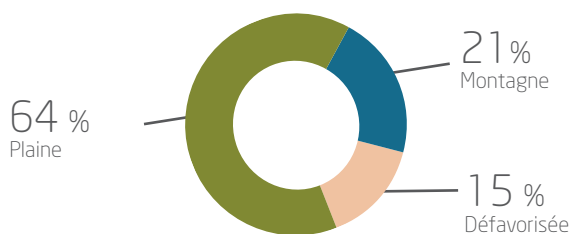
Alors que les exploitations individuelles représentent 37 % des effectifs en 2013, elles ne possèdent que 21 % de la référence nationale totale, contre 42 % encore en 2003. Les GAEC et EARL contribuent pour près des trois quarts à la production française ; ils pesaient pour un peu plus de la moitié dix ans plus tôt. À peine un peu plus de 5% de la référence nationale est fourni par les autres formes juridiques, mais c'est tout de même deux fois plus qu'en 2003.

Zones géographiques

La répartition des exploitations entre zones géographiques reste stable

Environ 64 % des exploitations laitières se situent dans les zones de plaine, une proportion globalement stable depuis 1995. Les zones de montagne concentrent 21 % des effectifs, soit deux points de plus qu'en 1995, tandis que les zones défavorisées ont perdu deux points en dix-huit ans, pour atteindre 15 % des effectifs. Le nombre d'exploitations a diminué dans les trois zones géographiques mais de façon plus marquée dans les zones défavorisées : - 4,9 % en taux moyen annuel, contre - 3,7 % en montagne, quand le taux moyen annuel en plaine est de - 4,3 %. Le phénomène de restructuration des exploitations laitières semble donc être moins important en montagne, qu'il s'agisse de cessations d'activité ou d'associations d'exploitations. Au contraire, il est particulièrement soutenu en zones défavorisées où il se traduirait plutôt par des cessations d'activité.

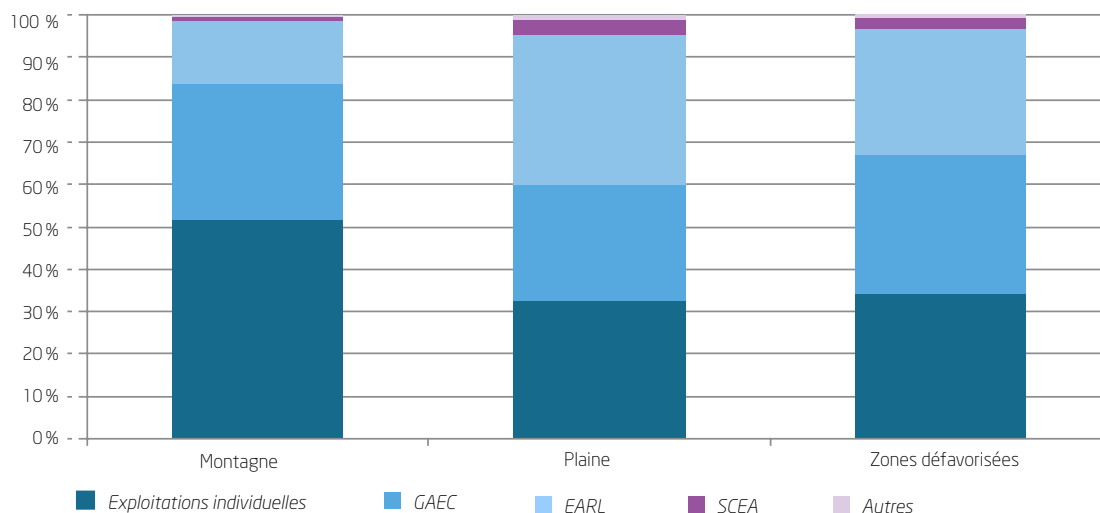
Répartition du nombre d'exploitations laitières "livreurs" par zone géographique en 2013/14



Source : FranceAgriMer

Majoritaires en 2003 dans les zones de plaine et les zones défavorisées, les exploitations individuelles ne constituent plus qu'un tiers des effectifs en 2013. La répartition des exploitations, et son évolution, est d'ailleurs assez similaire dans ces deux zones, alors que les zones de montagne présentent d'autres spécificités. En effet, en 2013, un peu plus de la moitié des exploitations laitières de zones de montagne sont des exploitations individuelles. Elles représentaient 72 % en 2003. Les GAEC comptent pour un tiers des exploitations et les EARL à peine 15 % alors qu'il s'agit d'une forme juridique bien plus répandue dans les deux autres zones.

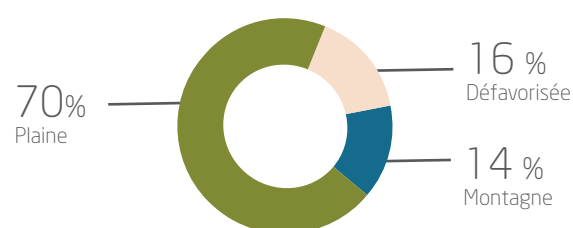
Répartition des exploitations laitières, selon leur localisation géographique, par statut juridique en 2013/14



Source : FranceAgriMer

Les 64 % des exploitations situées en zones de plaine contribuent à la référence nationale à hauteur de 70 %, comme en 1995. La part de chaque zone dans la référence nationale est restée relativement stable sur les dix-huit dernières campagnes : les zones de montagne ont gagné un point, aux dépens des zones défavorisées. Ce phénomène s'explique par la gestion départementalisée des références qui a contribué au maintien de la répartition géographique des quotas laitiers, jusqu'en 2011 et la création des bassins laitiers.

Répartition de la référence totale par zone géographique en 2013/14

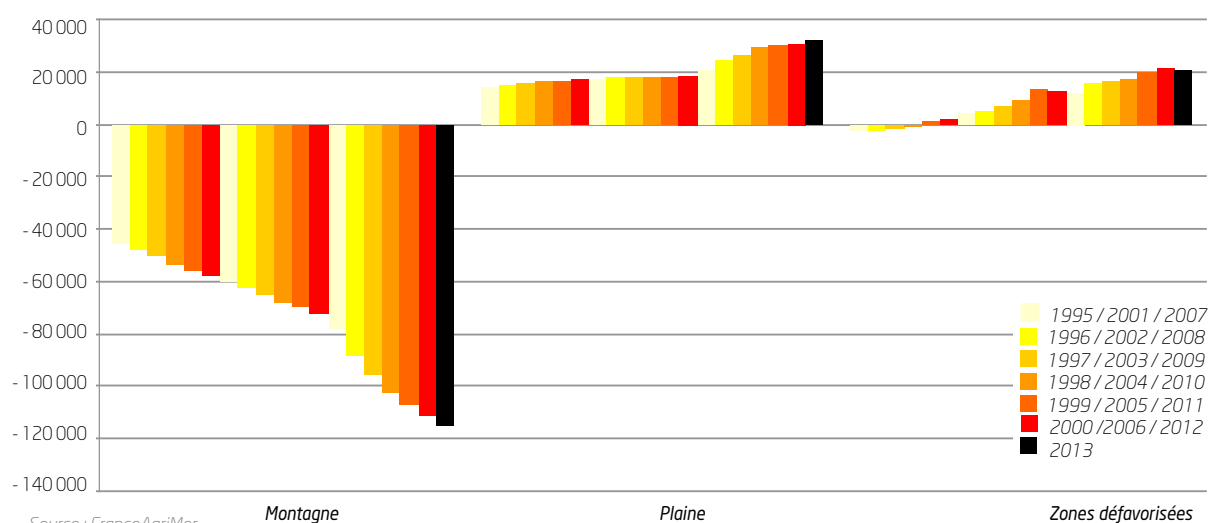


Source : FranceAgriMer

Les 43 912 exploitations laitières situées en plaine se caractérisent en effet par une référence moyenne élevée, avec 398 877 litres par exploitation en 2013 alors que la moyenne nationale s'élève à 366 888 litres. L'écart s'est renforcé à partir de la campagne 2006/07 et le début des hausses communautaires des quotas. Les zones défavorisées bénéficient d'une quantité de référence moyenne de 387 372 litres en 2013. Dans ces zones, la baisse du nombre d'exploitations a été la plus importante en proportion (- 60 % contre - 54 % en plaine), offrant ainsi aux exploitations subsistantes la possibilité d'accroître leur quota de manière significative. C'est donc dans ces zones que la référence moyenne par exploitation a le plus progressé (+ 162 % sur 18 ans).

Évolution de l'écart de la référence moyenne par zone géographique à la référence moyenne nationale

Écart à la référence moyenne nationale (litres)



Source : FranceAgriMer

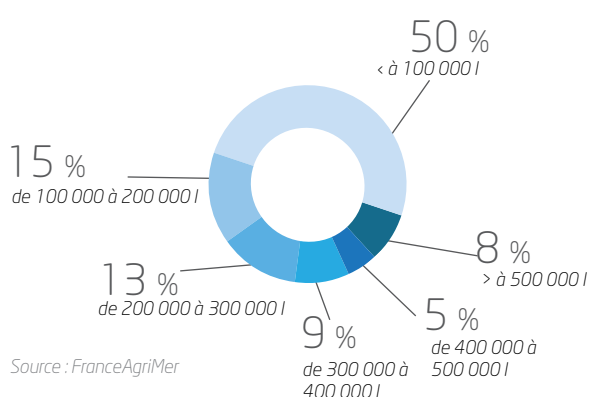
À l'inverse, les exploitations en zones de montagne ont une référence plus modeste, seulement 252 177 litres en 2013, et qui s'éloigne chaque année de la référence moyenne nationale. Cette évolution est à mettre en lien avec la moindre restructuration dans ces zones.

Vendeurs directs

Les spécificités des vendeurs directs : de petites exploitations individuelles situées en montagne

En 2013/14, la France compte 2 344 vendeurs directs (3,3 % des exploitations laitières), dont la référence moyenne s'établit à 186 782 litres. Environ 55 % de ces exploitations ne font que de la vente directe et ne disposent donc pas de quota livraison : il s'agit de vendeurs purs et ils détiennent un quota plus restreint, 77 332 litres en moyenne.

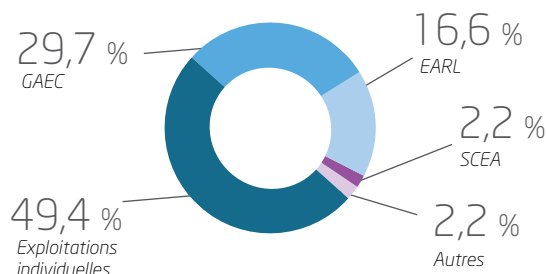
Répartition du nombre d'exploitations laitières "vendeurs directs" par classe de quota en 2013/14



Source : FranceAgriMer

La moitié des vendeurs directs possèdent un quota inférieur à 100 000 litres et 75 % ne dépassent pas les 300 000 litres. Ces producteurs sont donc de petite taille comparativement aux livreurs. Le phénomène est plus marqué chez les vendeurs purs qui sont 77 % à produire moins de 100 000 litres : transformant la totalité de leur lait sur leur ferme, ils sont restreints dans leur activité par leurs capacités de stockage et de transformation. En outre, cette production laitière peut se faire en complément d'une autre activité.

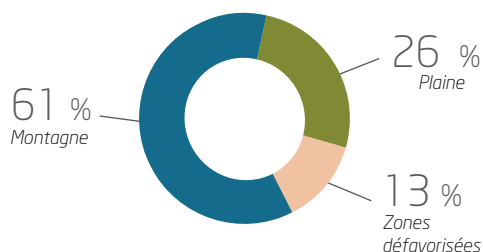
Répartition du nombre d'exploitations laitières "vendeurs directs" par statut juridique en 2013/14



Source : FranceAgriMer

Autre caractéristique des vendeurs directs, ce sont pour la moitié des exploitations individuelles. La proportion atteint même les deux tiers pour les vendeurs purs. Ces exploitants sont moins propices que les livreurs à un besoin d'agrandissement pour améliorer leur productivité et leur rentabilité. La forme individuelle de l'exploitation correspond donc à ce type d'activité.

Répartition du nombre d'exploitations laitières "vendeurs directs" par zone géographique en 2013/14



Source : FranceAgriMer

Cette forme juridique encore fortement répandue parmi les vendeurs directs est également liée à la localisation des exploitations : 61 % sont en zone de montagne (63 % pour les vendeurs purs) où il est plus difficile de s'agrandir et de s'associer (distance entre les exploitations). Certaines de ces zones de montagne sont spécialisées dans la production de fromages (Comté et Mont d'Or en Franche-Comté, Beaufort et Reblochon en Savoie, Saint Nectaire et Cantal en Auvergne, et.) à laquelle les vendeurs directs dédient tout ou partie de leur quota pour une fabrication et vente à la ferme.

Ainsi, 21 % des exploitations laitières « vendeurs directs » sont des exploitations individuelles situées en zone de montagne et détenant un quota inférieur à 100 000 litres. Les vendeurs purs sont 32 % à rassembler ces trois caractéristiques.

2^e partie

- Analyse de la production dans le cadre des bassins mis en place en 2011

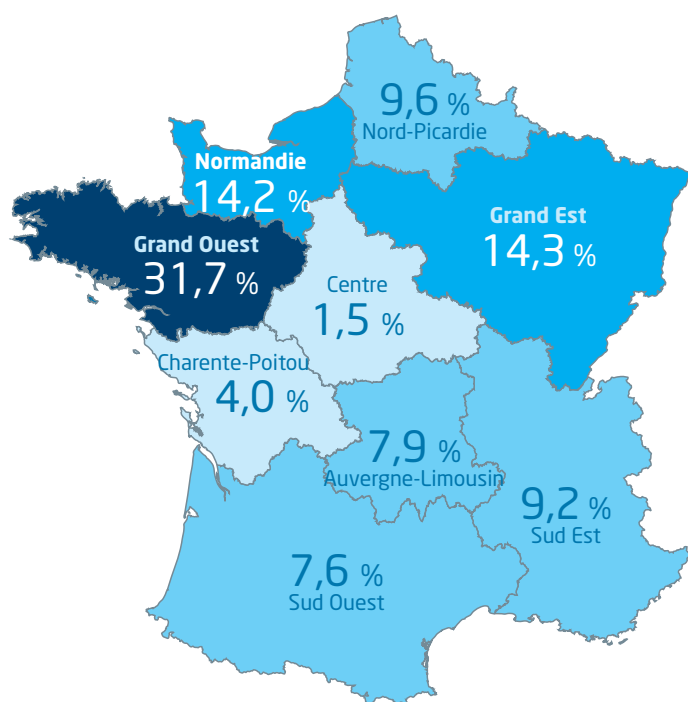
Principales caractéristiques

Caractéristiques des neuf bassins laitiers créés en 2011

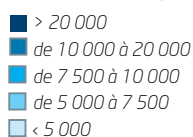
Afin de préparer la sortie des quotas au 1^{er} avril 2015, une rénovation de la gouvernance géographique de la filière laitière a été mise en place. Les arrêtés et décret du 10 mars 2011* instaurent un pilotage de la filière au niveau de neuf zones plus proches de la réalité laitière que le niveau départemental ou régional : les bassins laitiers. Le dispositif institué à cet effet prévoit la création d'instances de concertation entre les partenaires de la filière laitière et les pouvoirs publics, dénommées "conférences de bassin laitier", qui abordent l'ensemble des questions laitières et notamment la redistribution des quotas laitiers. Ainsi, depuis le 1^{er} avril 2011 (campagne 2011/12), les attributions de quotas sont gérées au niveau de ces bassins et non plus seulement au niveau départemental comme c'était le cas depuis les années 1990.

Neuf bassins laitiers ont été créés : Grand Ouest, Normandie, Nord-Picardie, Grand Est, Sud-Est, Sud-Ouest, Auvergne-Limousin, Charente-Poitou et Centre. S'ils ont été constitués en regroupant des zones relativement homogènes et proches dans leur fonctionnement au sein de la filière laitière, ils sont très différents les uns des autres, que ce soit en nombre de livreurs ou en niveau de production.

Nombre d'exploitations laitières "livreurs" par bassin en 2013/14



Effectifs de livreurs par bassin



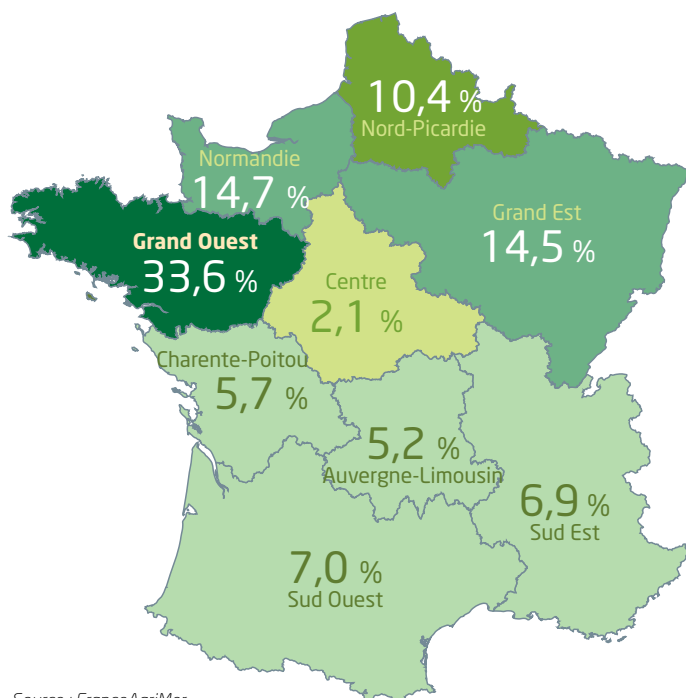
Source : FranceAgriMer

La répartition des exploitations laitières françaises n'est pas homogène sur le territoire puisque la majorité est concentrée dans la moitié nord. Le Grand Ouest regroupe un tiers des effectifs de livreurs, loin devant les deux autres grands bassins que sont la Normandie et le Grand Est, à hauteur de 14 % chacun. Le bassin Nord-Picardie représente un peu moins de 10 % des exploitations laitières. Ces quatre bassins de la moitié nord du pays regroupent ainsi 70 % des exploitations.

Ce sont les bassins Centre et Charente-Poitou qui rassemblent la plus faible densité de livreurs, avec seulement 1,5 % des exploitations laitières françaises dans le Centre et 4 % dans le bassin Charente-Poitou.

* Arrêté du 10 mars 2011 relatif à la délimitation des bassins laitiers et à la désignation des préfets coordonnateurs de bassins laitiers
Décret n° 2011-260 du 10 mars 2011 portant création des conférences de bassin laitier

Répartition de la référence nationale par bassin en 2013/14



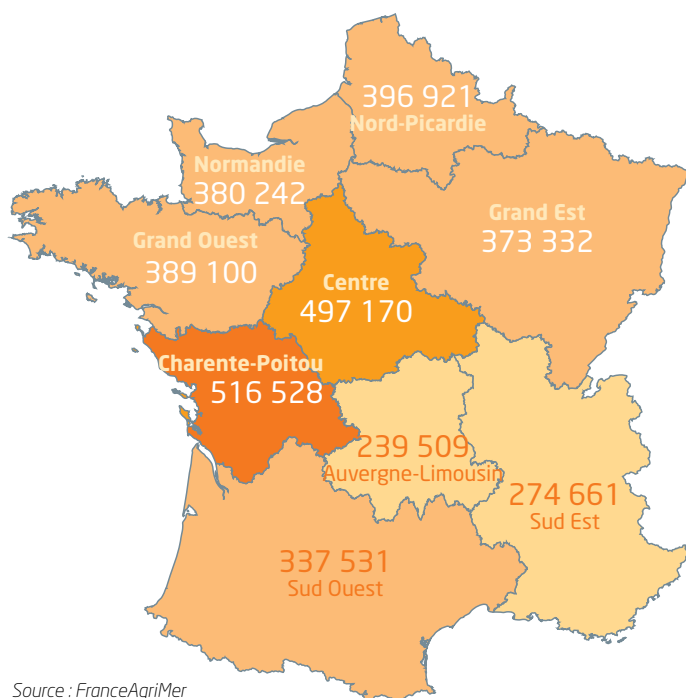
Source : FranceAgriMer

La part du quota de chaque bassin au sein du quota national fait apparaître les quatre mêmes grands bassins de production : le Grand Ouest, la Normandie, le Nord-Picardie et le Grand Est. Ils représentent ensemble 73 % de la référence française, avec un tiers pour le seul bassin Grand Ouest. Les quatre bassins du sud détiennent entre 5 et 7 % du quota total chacun. Le Centre se distingue avec seulement 2 %.

Quota total par bassin (milliards de litres)



Référence moyenne en litres par exploitation et par bassin en 2013/14

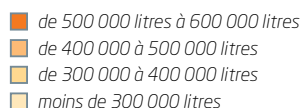


Source : FranceAgriMer

La référence moyenne dans les quatre bassins du nord est supérieure à la moyenne française. Elle se situe entre 373 et 397 000 litres selon les bassins, contre 366 888 litres en moyenne nationale.

Ce ne sont cependant pas les bassins où la référence moyenne est la plus élevée : elle atteint presque 500 000 litres dans le Centre et 517 000 litres en Charente-Poitou. Cette situation résulte d'une plus forte restructuration dans ces deux bassins, caractérisée par des disponibilités plus importantes pour les réallocations individuelles de quotas.

Référence moyenne par bassin (litres)



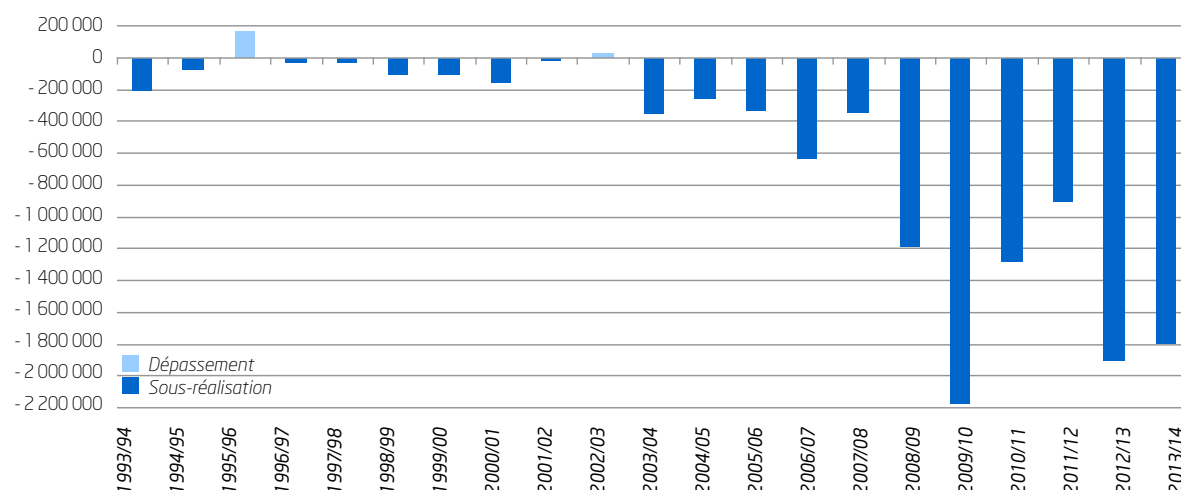
Bilan de campagne en France

Réalisation du quota en France et par bassin

Gestion et bilan des dernières campagnes en France

Depuis la campagne 2003/04, la collecte française s'écarte significativement du quota national, avec des niveaux de sous-réalisation qui, depuis cette date, dépassent les 300 000 tonnes. La sous-réalisation s'est encore accentuée à partir de la campagne 2008/09 avec des niveaux inférieurs à - 800 000 tonnes. Lors de la réforme de la PAC de juin 2003 et les accords du Luxembourg, des augmentations communautaires de quotas, indépendantes des conditions de marché, ont été programmées. Ces hausses successives, + 8,5 % au total entre 2006/07 et 2013/14, maintenues malgré une conjoncture parfois défavorable comme en 2009/10 ou peu incitative à la production comme en 2010/11 ou en 2012/13, ont provoqué l'accroissement de la sous-réalisation française de ces dernières campagnes.

Bilan de campagne en France



Source : FranceAgriMer

Récapitulatif des règles de gestion par campagne

Cam- pagne	Quota livraison (t) ⁽¹⁾	Hausse du quota	Modalités françaises d'attribution de la hausse	Allocations provisoires			Bilan fin de campagne	
				Taux minimum garanti	Taux maximum autorisé	Taux moyen constaté	Collecte corrigée (t)	% de dépassement du quota
2006/07	24 006 673	+ 0,5 %	+ 0,5 %	0 %	10 %	3,89 %	23 390 551	- 2,7
2007/08	24 132 388	+ 0,5 %	+ 0,5 %	15 %	20 %	16,68 %	23 793 227	- 1,4
2008/09	24 738 890	+ 2,5 %	+ 2,5 %	2 %	10 %	4,38 %	23 549 377	- 4,8
2009/10	24 989 415	+ 1 %	0 % (gel du 1 %)	0 %	0 %	0 %	22 805 760	- 8,7
2010/11	25 241 237	+ 1 %	+ 2 % (dégel du 1 %)	0 %	5 %	3,01 %	23 955 031	- 5,1
2011/12	25 496 618	+ 1 %	+ 1 %	2 %	7 %	3,37 %	24 577 753	- 3,6
2012/13	25 760 216	+ 1 %	+ 1 %	0 %	0 %	0 %	23 832 454	- 7,4
2013/14	26 027 402	+ 1 %	+ 1 %	0 %	0 %	0 %	24 203 228	- 6,9
2014/15	26 027 402	-	-	0 %	0 %	0 %		

Fin des quotas laitiers au 1^{er} avril 2015

⁽¹⁾ quota national consacré à la livraison (hors futures adaptations entre ventes directes et livraisons à partir de 2011/2012)

Source : FranceAgriMer

Éléments conjoncturels des trois dernières campagnes

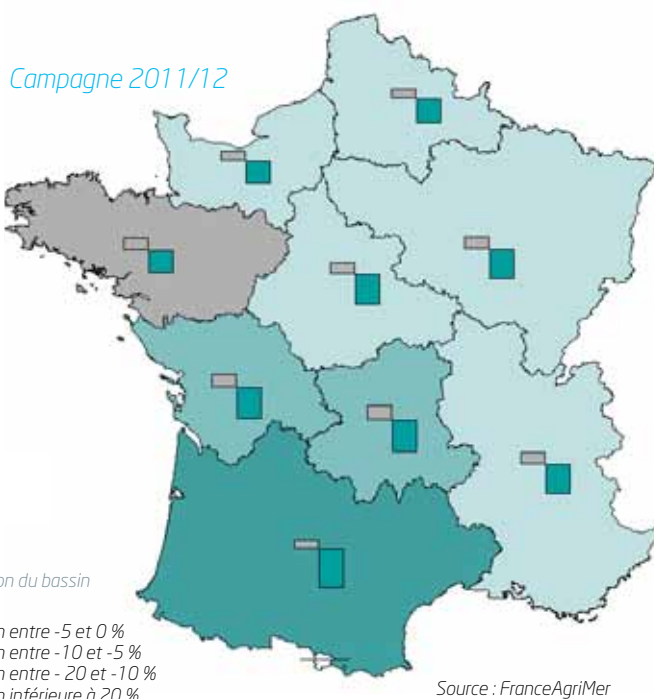
La campagne 2011/12 a présenté un bilan plus positif que celui des trois campagnes précédentes en termes de niveau de sous-réalisation : elle s'est établie à - 3,6 % grâce à un ensemble de conditions favorables. En effet, après un printemps 2011 soumis à une sécheresse qui a provoqué un ralentissement de la collecte, la tendance s'est améliorée, à commencer par un marché mondial porteur, où la demande des principaux importateurs s'est raffermie. Les conditions climatiques à partir de juillet ont favorisé la pousse d'herbe et de maïs destinés à l'ensilage, confortant les disponibilités fourragères des exploitations agricoles. Le prix du lait payé au producteur a été incitatif (+ 7 % pour le prix standard en moyenne par rapport à la campagne précédente) en particulier durant l'été, avec une volonté des industriels de développer la production au moment du creux de collecte pour réduire les déséquilibres entre les volumes disponibles et leurs besoins. La collecte a ainsi progressé et atteint son plus haut niveau sur les six dernières campagnes. Dans ce contexte, un recours au mécanisme d'allocations provisoires a été permis dans une fourchette un peu plus large que lors de la campagne précédente. Il permet à chaque laiterie d'utiliser une partie des sous-réalisations constatées en cours de campagne pour accorder une possibilité de dépasser le quota individuel, dans la limite d'un taux maximum fixé nationalement, et égal à 7 % en 2011/12.

La campagne 2012/13 a enregistré une sous-réalisation très prononcée (- 7,4 %). En raison d'un décalage entre les hausses de collecte et de demandes mondiales, les prix des produits industriels ont diminué, sur la première partie de la campagne pour les poudres, sur une plus longue période pour le beurre. De plus, le prix du lait payé au producteur a reculé d'avril 2012 à mars 2013 par rapport à la même période un an auparavant (- 5 % pour le prix standard en moyenne sur la campagne) tandis que les coûts de production, surtout de l'aliment, se sont accrus. Les agriculteurs ont réduit la distribution de concentrés pour faire face à cette hausse des prix des intrants, ce qui a conduit à une diminution de la production, de - 3 à - 6,5 % sur la période août 2012 à mars 2013 par rapport à la campagne précédente. Compte tenu de cette situation, il n'y a pas eu d'allocations provisoires (taux maximal fixé à zéro), mais l'augmentation communautaire de 1 % du quota a été maintenue.

La campagne 2013/14 a été caractérisée par une conjoncture particulièrement favorable sur les six derniers mois, après une première moitié de campagne dans la continuité de la précédente. La demande mondiale est restée dynamique, en provenance des pays d'Asie notamment. La conséquence a été une correction à la hausse des prix mondiaux des produits laitiers. Les prix français, des produits puis du lait payés au producteur, ont suivi la même évolution. Ces facteurs, associés à un repli des coûts de production tout au long de la campagne et une récolte fourragère de meilleure qualité que l'année précédente, ont encouragé la production de lait. La relance de la collecte a été effective sur la deuxième moitié de la campagne et a permis de limiter la sous-réalisation. Avec une collecte en hausse de 1,6 % par rapport à 2012/13, elle s'est tout de même établie à - 6,9 %, avec une nouvelle hausse de la référence nationale de 1 % (la dernière avant la sortie du système des quotas laitiers).

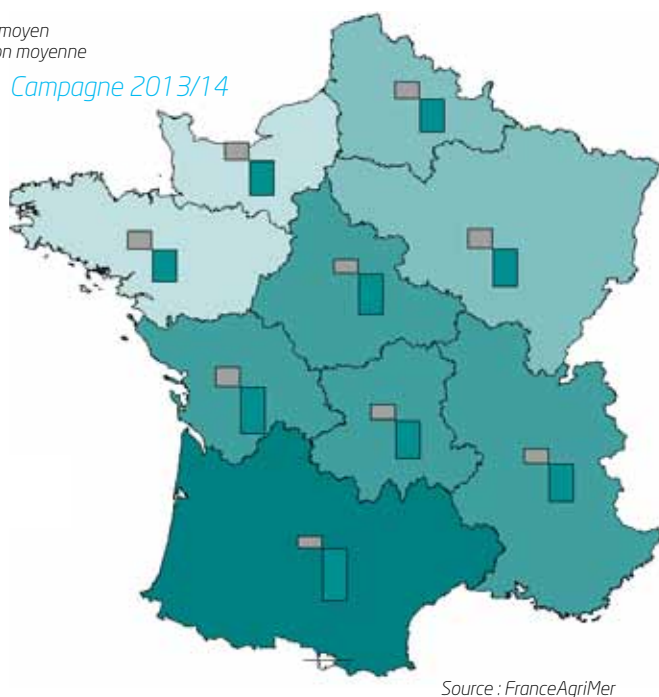
Bilan de campagne par bassin

Adaptation des bassins à ces différents contextes



La conjoncture favorable lors de la campagne 2011/12 ainsi que les signaux fortement incitatifs donnés à la production (dont la marge de manœuvre offerte en termes d'allocations provisoires) ont relancé la collecte et permis de réduire le niveau de sous-réalisation. Globalement, les différents bassins ont peu sous-réalisé par rapport à leurs références, à l'exception du Sud-Ouest.

Le Grand Ouest est le seul bassin à avoir produit son quota, témoignant de sa capacité de réaction aux signaux donnés. Les trois bassins de la moitié nord ont enregistré des sous-réalisations inférieures au taux national de 3,6 % : 1,8 % pour la Normandie, 2,9 % pour le Grand Est et 3,2 % pour le Nord-Picardie. Le Sud-Ouest est le bassin qui a le moins profité de cette opportunité de produire plus avec une sous-réalisation dépassant 14 %.



Entre les campagnes 2011/12 et 2013/14, la référence nationale a progressé de 2 % et le système d'allocations provisoires a été mis à zéro. La sous-réalisation s'est donc intensifiée sur les deux campagnes suivantes, d'autant plus que les conditions ont été moins favorables à la production laitière. L'ensemble des bassins a été en sous-réalisation en 2013/14, avec cependant des niveaux plus ou moins prononcés : le Grand Ouest a limité sa sous-réalisation à 1,8 % quand celle de la Normandie a atteint 4,8 %. Le bassin Nord-Picardie présente également une sous-réalisation inférieure au taux national (5,6 %). Dans les autres bassins, en particulier les cinq de la moitié sud, la sous-réalisation a oscillé entre 10 et 20 % (dans le Sud-Ouest).

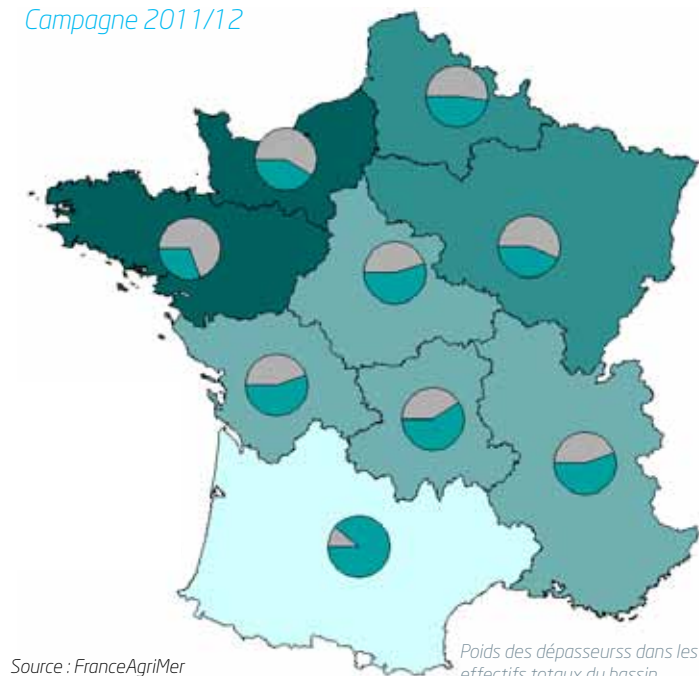
Les variations de production semblent plus réactives aux évolutions du marché dans les quatre bassins du nord, et surtout le Grand Ouest, où les exploitations sont plus nombreuses et de taille plus importante. Les autres bassins ont tendance à présenter une sous-réalisation "chronique", avec un ralentissement progressif de l'activité laitière, qui passe notamment par des cessations d'activité plus nombreuses.

Répartition par bassin des livreurs en dépassement et en sous-réalisation

En 2011/12, 46 % des exploitations produisent plus que leur quota, une proportion en hausse par rapport aux deux campagnes précédentes. Elles détiennent par ailleurs 55 % de la référence nationale. Les exploitations ayant augmenté leur production sous l'impulsion des signaux positifs de marché sont donc essentiellement de grande taille. Le bassin Grand Ouest se situe au-dessus de la moyenne française, avec presque deux exploitations sur trois en dépassement. En Normandie, c'est une exploitation sur deux qui réalise au moins son quota. À l'opposé, c'est dans le bassin Sud-Ouest que le pourcentage de sous-réalisateurs est le plus élevé puisqu'il atteint 90 %.

En termes de volumes, les dépasseurs détiennent plus de la moitié du quota du bassin dans le Grand Ouest (69 %), la Normandie (59 %) mais également le Grand Est (56 %) et le bassin Nord-Picardie (52 %).

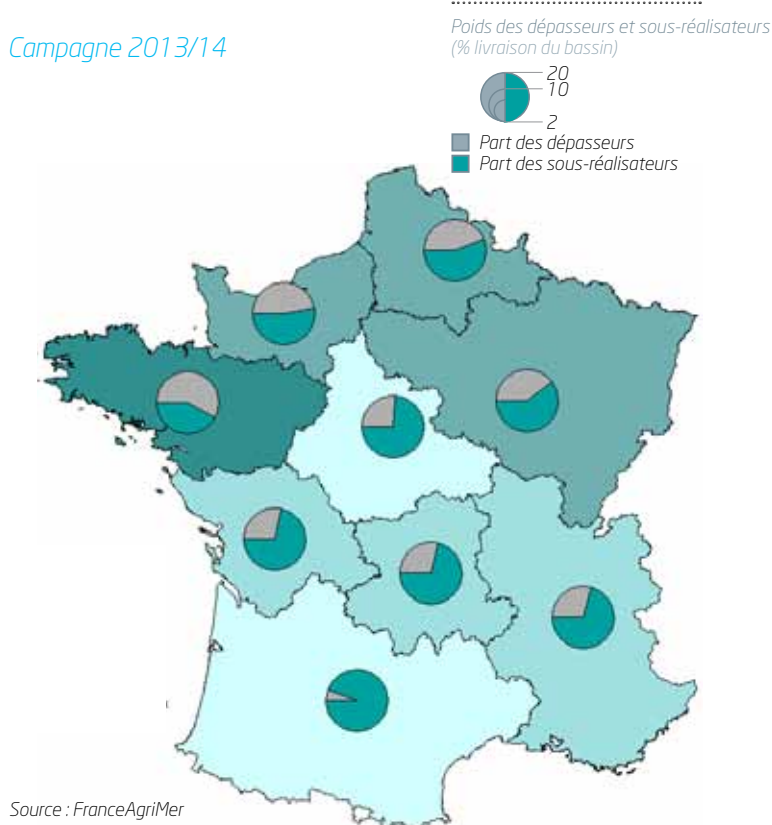
Campagne 2011/12



En 2013/14, seule une exploitation sur trois enregistre une production laitière supérieure à son quota. C'est tout de même mieux que lors de la campagne précédente, où le taux de dépasseurs s'élevait à 28 %. La seconde partie de la campagne, caractérisée par une hausse des prix du lait notamment, a permis de compenser la baisse de la collecte de lait constatée depuis le printemps 2012. Ces 34 % de dépasseurs représentent 44 % de la référence nationale.

Dans tous les bassins, le poids des exploitations en dépassement a reculé par rapport à la campagne 2011/12. Le Grand Ouest reste le bassin où le taux est le plus élevé : 49 %. Il s'agit d'ailleurs du seul bassin où les dépasseurs détiennent encore plus de la moitié de la référence (59 %). Le bassin Normandie est le second, et dernier, à présenter des moyennes supérieures à la moyenne nationale (36 % de dépasseurs, qui possèdent 48 % de la référence du bassin).

Campagne 2013/14



Poids des acheteurs

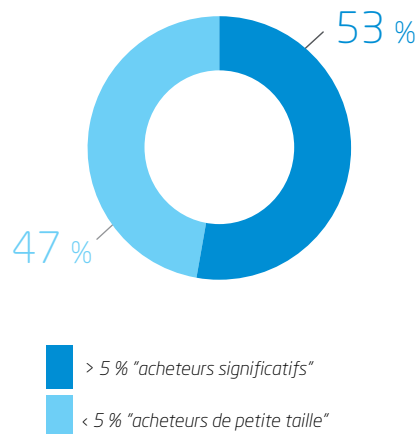
Évaluation de la part des différents acheteurs

La collecte française a été assurée, sur la campagne 2013/14, par plus de 200 opérateurs, qui sont soit uniquement acheteurs et revendeurs de lait (type GIE de collecte) ou, le plus souvent, acheteurs et transformateurs de lait. Près d'un quart de ces acheteurs, qui collectent les deux tiers du quota, se fournissent en lait sur plusieurs bassins.

Au sein de chaque bassin, une distinction peut être faite entre les acheteurs qui détiennent plus de 5 % du quota du bassin, dits "acheteurs significatifs", et ceux qui détiennent moins de 5 % du quota du bassin, définis comme des « acheteurs de petite taille ».

En moyenne au niveau national, les acheteurs significatifs ainsi définis représentent en 2013 seulement 8 % des effectifs totaux des opérateurs mais collectent 53 % du quota laitier français.

Poids moyen des acheteurs dans le quota français

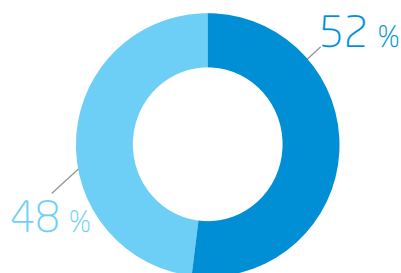


Source : FranceAgriMer

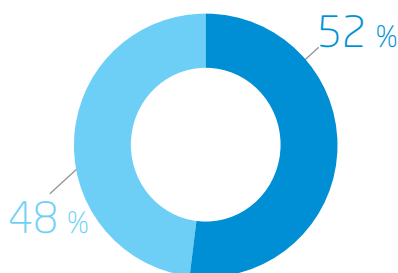
Poids moyen des acheteurs dans le quota de chaque bassin

Les bassins Grand Ouest, Normandie et Auvergne-Limousin, bien que très différents d'un point de vue caractéristiques des systèmes d'exploitation, sont relativement homogènes sur le plan des acheteurs, se situant dans la moyenne nationale, avec une proportion d'acheteurs significatifs comprise entre 5 et 8 % qui collectent un volume de lait légèrement supérieur à la moitié des volumes dans le bassin.

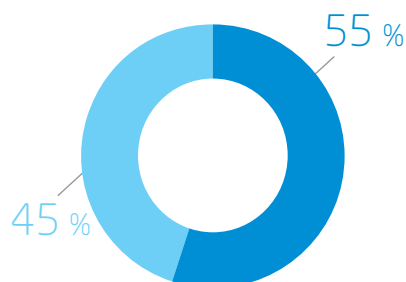
Grand Ouest



Auvergne-Limousin

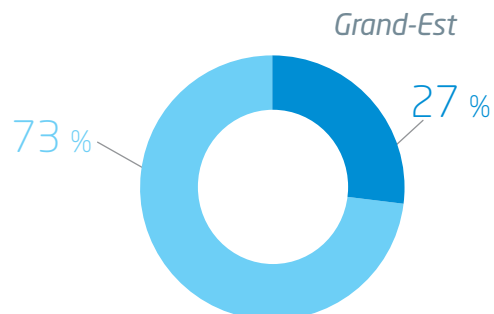


Normandie

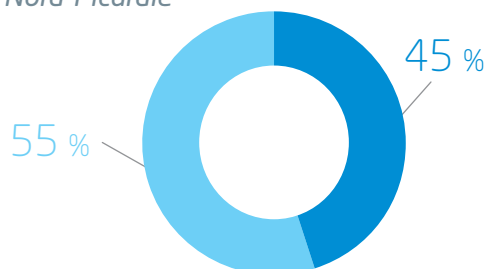


Source : FranceAgriMer

Le bassin Grand Est est celui qui compte le plus grand nombre d'acheteurs mais, du fait du grand nombre de fruitières, il est également caractérisé par la représentativité la plus faible d'acheteurs significatifs : ils ne sont que 3 % des effectifs et ne possèdent que 27 % de la référence du bassin.



Nord-Picardie

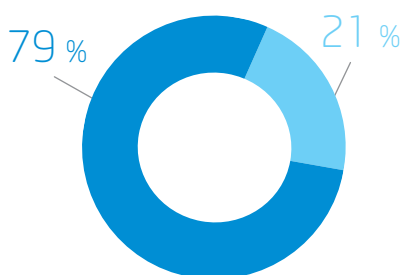


Le bassin Nord-Picardie présente un poids plus important d'acheteurs significatifs que la moyenne nationale (12 %). Cependant, ils ne détiennent que 45 % du quota du bassin.

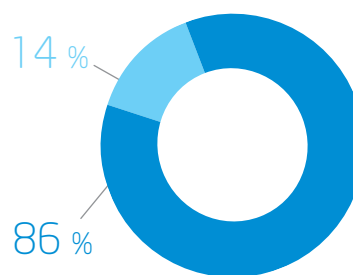
Source : FranceAgriMer

Dans les bassins Centre, Charente-Poitou, Sud-Ouest et Sud-Est, le poids des acheteurs significatifs est plus important que la moyenne nationale. C'est plus particulièrement le cas dans les bassins Centre et Charente-Poitou où respectivement 31 et 18 % sont des acheteurs significatifs et représentent 79 et 86 % de la référence de leurs bassins respectifs.

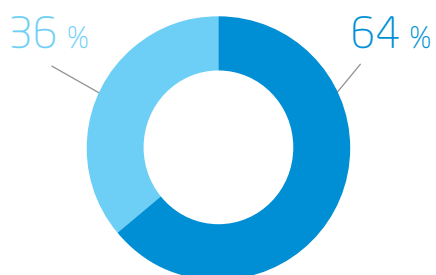
Centre



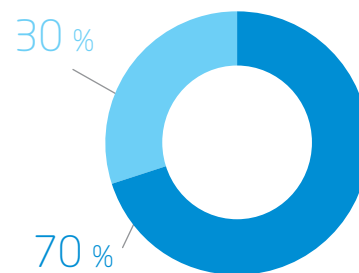
Charente-Poitou



Sud-Ouest



Sud-Est



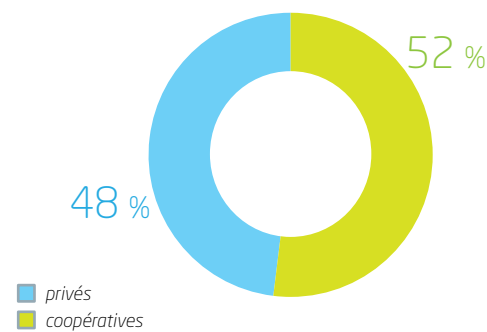
Source : FranceAgriMer

Acheteurs privés et coopératives

Représentativité des acheteurs coopératifs et privés par bassin

Les déclarations de livraisons des exploitations laitières indiquent que, en 2013/14, le secteur coopératif compte pour un peu plus de la moitié de l'activité de collecte française. C'est une proportion qui a fléchi au cours des dernières campagnes puisqu'elle s'établissait à 57 % il y a trois ans. Cette répartition est uniquement basée sur la part du quota collectée par chacun des deux secteurs et ne tient donc pas compte du poids de ces deux secteurs dans l'activité de transformation.

Répartition de la référence française entre les acheteurs privés et les coopératives

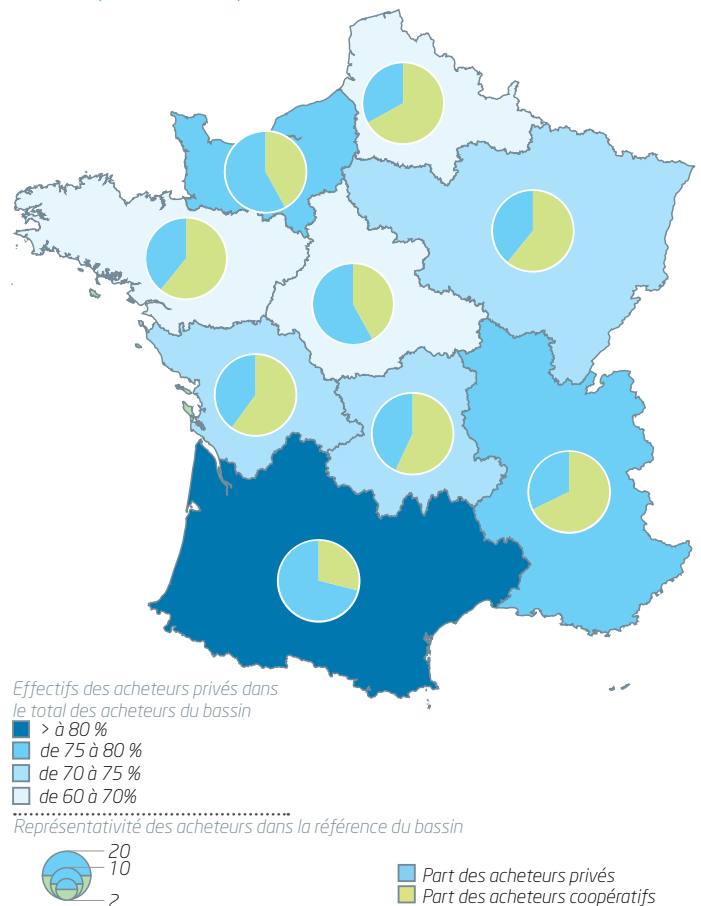


Source : FranceAgriMer

En termes d'effectifs, les acheteurs privés sont majoritaires dans chacun des neuf bassins, dans des proportions plus ou moins marquées : plus de 80 % dans le Sud-Ouest à moins de 70 % dans le Centre, le Grand Ouest et le bassin Nord-Picardie. En revanche, les coopératives dominent dans cinq des neuf bassins en termes de quantités collectées. C'est notamment le cas dans les trois bassins de la moitié est de la France, où un grand groupe coopératif est présent sur plusieurs sites et où les petites fromageries (types "fruitières") sont nombreuses. La répartition est équivalente à celle de la moyenne nationale dans le bassin Auvergne-Limousin, avec un peu plus de 50 % de la collecte réalisée par les coopératives, et dans le bassin Charente-Poitou, malgré une forte baisse de la part des coopératives depuis trois ans.

Dans les quatre autres bassins, les acheteurs privés sont majoritaires, notamment dans le Sud-Ouest où ils détiennent presque 75 % du quota du bassin.

Poids des acheteurs privés et coopératifs dans le quota de chaque bassin



Source : FranceAgriMer

La base de données individuelles relatives aux producteurs de lait de FranceAgriMer fournit, pour chaque campagne, les quantités de références laitières livraison et / ou vente directe. Elle permet de dresser un panorama de la France laitière à un an de la sortie du système des quotas laitiers. C'est l'objectif de cette étude, qui se focalise sur les livreurs, définis comme les exploitations dont au moins 80 % de la référence totale (livraison + vente directe) est destinée à la livraison.

Lors de la campagne 2013/14, la France compte 70 568 exploitations laitières, dont 68 224 livreurs. Il y en avait plus du double en 1995/96. Sur ces dix-huit campagnes, ce sont en moyenne 4 500 fermes détenant un quota livraison qui ont disparu chaque année (- 4,3 %). Le mouvement de restructuration semble toutefois ralentir sur les trois dernières campagnes. Parallèlement, la référence livraison moyenne par exploitation a atteint 366 888 litres en 2013/14, avec un taux de croissance moyen annuel de 5,1 % (+ 12 000 litres). L'augmentation communautaire de quotas a permis une accélération de la croissance des exploitations à partir de 2007.

Le "croissant laitier" concentre la majorité des exploitations laitières, alors que le sud et le centre sont les zones où les effectifs sont les plus faibles et où le plus fort recul a pu être constaté au cours des dix dernières campagnes. Dans cette zone de déprise laitière, les exploitations détiennent parmi les références moyennes les plus élevées. À l'échelle nationale, les exploitations possédant un quota livraison supérieur à 500 000 litres représentent 23 % des livreurs en 2013/14 contre 3 % en 2003/04. Cette classe de quota regroupe désormais 43 % de la référence nationale et présente l'évolution la plus dynamique.

Depuis 1995/96, le nombre d'exploitations individuelles a chuté de 79 %, plus rapidement que celui du total des exploitations, alors que les formes sociétaires (GAEC, EARL notamment) se sont développées. Celles-ci disposent par ailleurs de références moyennes supérieures à la référence moyenne nationale, alors que les exploitations individuelles sont comparativement de plus en plus petites. Ainsi, 80 % des exploitations individuelles ont un quota livraison inférieur à 300 000 litres alors que 50 % des GAEC détiennent un quota supérieur à 500 000 litres.

La répartition géographique des exploitations laitières connaît une relative stabilité depuis 1995/96. Environ les deux tiers des exploitations sont localisés dans les zones de plaine ; elles contribuent à la référence nationale à hauteur de 70 % grâce à une référence moyenne supérieure à la référence moyenne nationale. Les zones de montagne regroupent 21 % des exploitations en 2013/14, pour 14 % de la référence totale, avec des références moyennes de plus en plus faibles et éloignées de la moyenne française. Elles sont marquées par une restructuration moins prononcée que dans les autres zones.

Représentant un peu plus de 3 % des effectifs des exploitations laitières, les vendeurs directs sont majoritairement des exploitations individuelles de petite taille (moins de 100 000 litres) localisées dans les zones de montagne où elles fabriquent des fromages fermiers AOP.

Depuis 2011, la France est découpée en neuf bassins laitiers, issus du regroupement de départements homogènes et proches dans leur fonctionnement au sein de la filière laitière. Leur évolution est cependant assez différenciée. Les quatre bassins de la moitié nord (Grand Ouest, Normandie, Nord-Picardie, Grand Est) sont les plus dynamiques, avec 70 % des exploitations laitières et 73 % de la référence totale française. Ce sont cependant les bassins Charente-Poitou et Centre qui possèdent les plus grosses références moyennes par exploitation, environ 150 000 litres au-dessus de la référence moyenne nationale.

Si globalement la France est en sous-réalisation depuis la campagne 2003/04, sous-réalisation qui s'est intensifiée à partir de 2008/09 et l'augmentation des quotas, les quatre bassins nord comptent une proportion non négligeable (jusqu'à plus de 40 % dans le Grand Ouest) d'exploitations dépassant leur référence livraison. Les variations de production semblent plus réactives aux évolutions du marché dans ces quatre bassins alors que les cinq bassins de la moitié sud ont tendance à présenter une sous-réalisation chronique.

➤ Annexes



- Évolution du [dépassement moyen](#) et de la [sous-réalisation moyenne](#) par bassin de 2011/12 à 2013/14
- [Part des dépasseurs](#) dans chaque bassin et leur poids dans le quota du bassin de 2011/12 à 2013/14
- [Part des sous-réalisateurs](#) dans chaque bassin et leur poids dans le quota du bassin de 2011/12 à 2013/14
- Répartition du [nombre de livreurs par classe de quota](#) en France et par bassin en 2013/14
- Répartition de la [référence totale par classe de quota](#) en France et par bassin en 2013/14
- Répartition de la [référence totale par statut juridique](#) en France et par bassin en 2013/14

Évolution du dépassement moyen et de la sous-réalisation moyenne par bassin

	Dépassement moyen			Sous-réalisation moyenne		
	2011/12	2012/13	2013/14	2011/12	2012/13	2013/14
Auvergne-Limousin	6,0 %	4,8 %	6,3 %	- 13,1 %	- 15,1 %	- 15,9 %
Centre	4,6 %	4,9 %	6,0 %	- 12,5 %	- 13,5 %	- 16,6 %
Charente-Poitou	5,3 %	5,3 %	8,2 %	- 13,2 %	- 14,1 %	- 19,0 %
Grand Est	5,1 %	5,8 %	8,1 %	- 12,0 %	- 12,7 %	- 15,4 %
Grand Ouest	4,8 %	3,9 %	7,5 %	- 9,6 %	- 9,8 %	- 12,8 %
Nord-Picardie	4,0 %	4,1 %	7,1 %	- 10,2 %	- 11,6 %	- 13,9 %
Normandie	4,0 %	4,3 %	7,9 %	- 9,4 %	- 11,3 %	- 14,2 %
Sud-Est	4,8 %	4,6 %	6,5 %	- 12,0 %	- 14,1 %	- 15,6 %
Sud-Ouest	3,5 %	8,0 %	5,1 %	- 16,3 %	- 20,5 %	- 21,6 %
France	4,7 %	4,4 %	7,5 %	- 11,7 %	- 12,8 %	- 15,4 %

Source : FranceAgriMer

Part des dépasseurs dans chaque bassin et leur poids dans le quota du bassin

	2011/12		2012/13		2013/14	
	Part effectifs	Poids livraison	Part effectifs	Poids livraison	Part effectifs	Poids livraison
Auvergne-Limousin	32 %	41 %	18 %	24 %	22 %	29 %
Centre	35 %	46 %	20 %	26 %	19 %	27 %
Charente-Poitou	36 %	45 %	22 %	27 %	22 %	28 %
Grand Est	49 %	56 %	30 %	36 %	32 %	40 %
Grand Ouest	61 %	69 %	40 %	46 %	49 %	59 %
Nord-Picardie	44 %	52 %	25 %	31 %	35 %	44 %
Normandie	50 %	59 %	28 %	36 %	36 %	48 %
Sud-Est	36 %	45 %	20 %	26 %	22 %	29 %
Sud-Ouest	10 %	11 %	4 %	4 %	6 %	6 %
France	46 %	55 %	28 %	35 %	34 %	44 %

Source : FranceAgriMer

Part des sous-réalisateurs dans chaque bassin et leur poids dans le quota du bassin

	2011/12		2012/13		2013/14	
	Part effectifs	Poids livraison	Part effectifs	Poids livraison	Part effectifs	Poids livraison
Auvergne-Limousin	68 %	59 %	82 %	76 %	78 %	71 %
Centre	65 %	54 %	80 %	74 %	81 %	73 %
Charente-Poitou	64 %	55 %	78 %	73 %	78 %	72 %
Grand Est	51 %	44 %	70 %	64 %	68 %	61 %
Grand Ouest	39 %	31 %	60 %	54 %	51 %	41 %
Nord-Picardie	56 %	48 %	75 %	69 %	65 %	56 %
Normandie	50 %	41 %	72 %	64 %	36 %	48 %
Sud-Est	64 %	55 %	80 %	74 %	78 %	71 %
Sud-Ouest	90 %	89 %	96 %	96 %	94 %	94 %
France	54 %	45 %	72 %	65 %	66 %	56 %

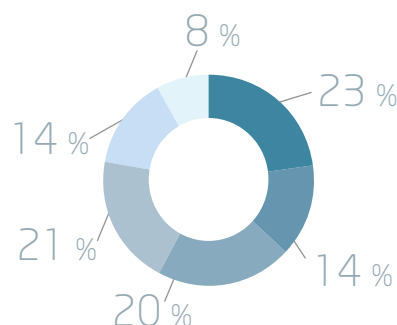
Source : FranceAgriMer

Répartition du nombre de livreurs par classes de quota en 2013/14

Répartition en France

En moyenne au niveau national, les exploitations laitières de plus de 500 000 litres représentent environ un quart de l'ensemble des livreurs (46 %) en 2013/14. La proportion atteint 57 % en incluant les deux classes suivantes de 300 à 500 000 litres.

La classe supérieure a fortement progressé puisqu'elle ne représentait que 3 % des effectifs de livreurs en 2003/04.



Répartition du nombre d'exploitations par classe de quota

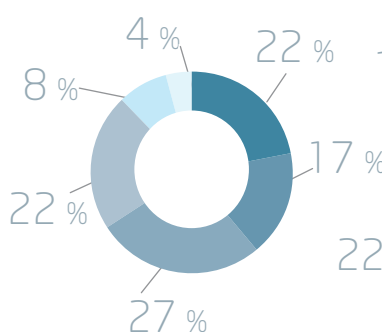
- inférieur à 100 000 litres
- de 100 000 à 200 000 litres
- de 200 000 à 300 000 litres
- de 300 000 à 400 000 litres
- de 400 000 à 500 000 litres
- > à 500 000 litres

Source : FranceAgriMer

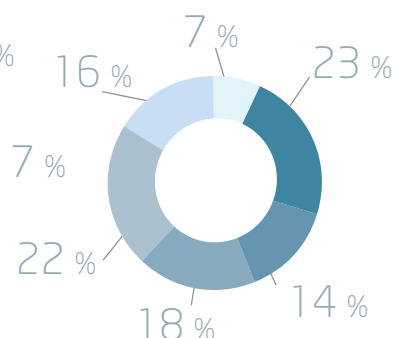
Répartition par bassin

Les quatre bassins de la moitié nord du pays, qui regroupent la majorité des exploitations laitières, sont représentatifs de la répartition moyenne nationale. Ils regroupent environ 25 % de détenteurs d'un quota supérieur à 500 000 litres, et plus de la moitié de leurs livreurs ont une référence moyenne supérieure à 300 000 litres. C'est dans le Grand Ouest, premier bassin de production en France, que cette proportion est la plus élevée (66 %).

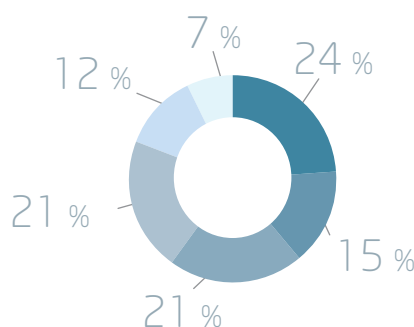
Grand Ouest



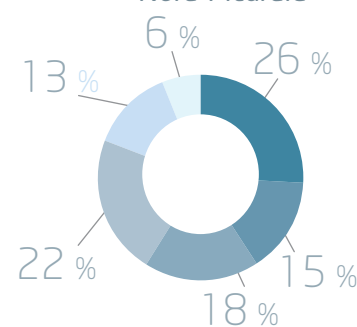
Grand Est



Normandie

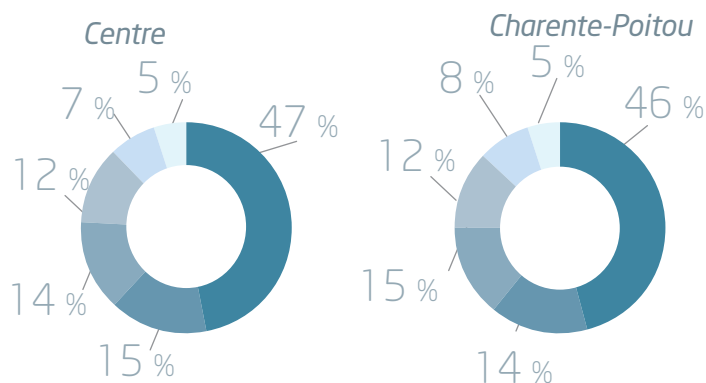


Nord-Picardie



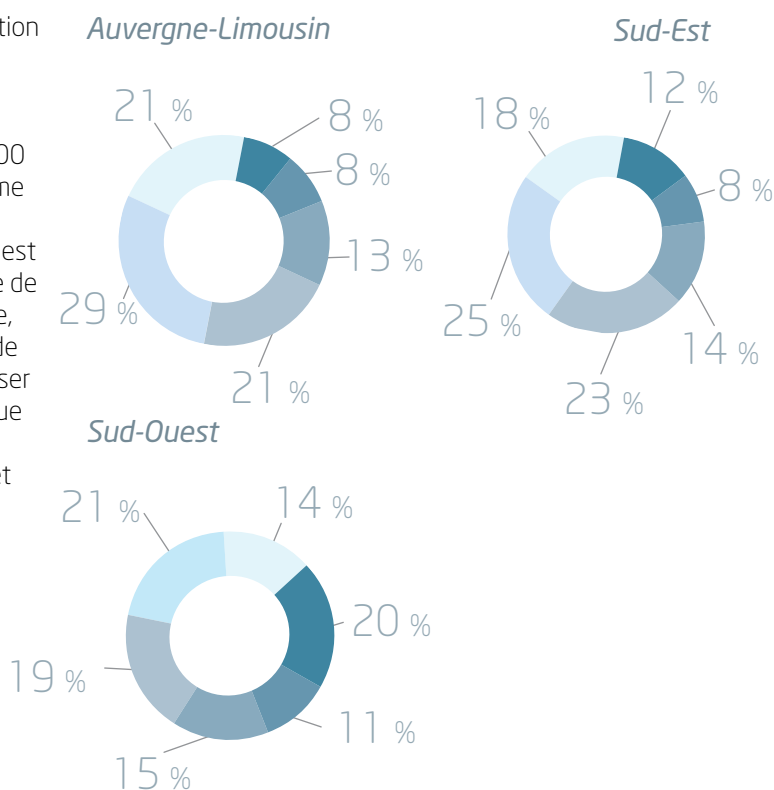
Source : FranceAgriMer

En raison de la forte restructuration dans les bassins Centre et Charente-Poitou, qui est passée par de nombreuses cessations d'activité, les redistributions de quotas, plus importantes pour chaque exploitation, ont conduit à une forte augmentation de la référence moyenne par exploitation.



Source : FranceAgriMer

Dans les trois derniers bassins, la proportion des plus grosses exploitations est plus restreinte et comprise entre 8 et 20 %. En revanche, les effectifs de livreurs détenteurs d'un quota inférieur à 300 000 litres dépassent 50 % et atteignent même presque 75 % dans le bassin Auvergne-Limousin. Une spécificité de ces bassins est donc la présence encore non négligeable de nombreuses exploitations de petite taille, caractéristiques notamment des zones de montagne, où les opportunités pour passer à d'autres types de productions, telles que les grandes cultures, sont plus réduites (contraintes du territoire : climat, pente et surface disponible).



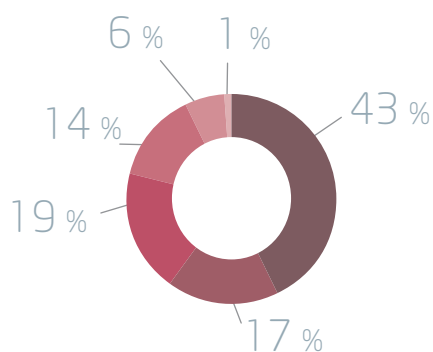
Source : FranceAgriMer

Répartition de la référence totale par classe de quota en 2013/14

Répartition en France

En 2013/14, les exploitations de plus de 500 000 litres (23 % des effectifs) détiennent 43 % de la référence totale et donc près de la moitié de la production, contre 10 % en 2003/04. Les trois classes basses (inférieures à 300 000 litres) sont largement minoritaires en pourcentage de la référence française, avec 21 %, pour 43 % des effectifs.

Il y a cependant une forte hétérogénéité des situations selon les bassins.



Répartition de la référence totale par classe de quota

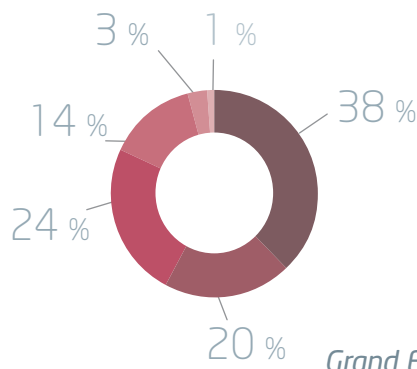
- inférieur à 100 000 litres
- de 100 000 à 200 000 litres
- de 200 000 à 300 000 litres
- de 300 000 à 400 000 litres
- de 400 000 à 500 000 litres
- > à 500 000 litres

Source : FranceAgriMer

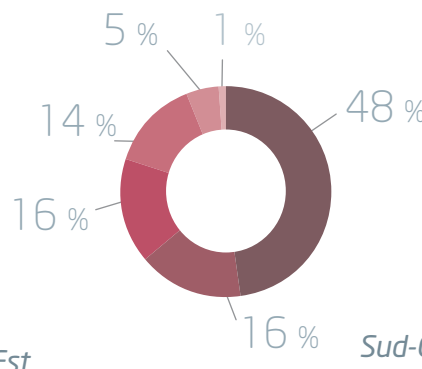
Répartition par bassin

Les quatre bassins de la moitié du nord du pays, sont dans la moyenne nationale, tout comme le bassin Sud-Ouest : les exploitations laitières de plus de 500 000 litres détiennent en 38 et 48 % de la référence totale du bassin alors que celles de moins de 300 000 litres en ont entre 18 et 25 %.

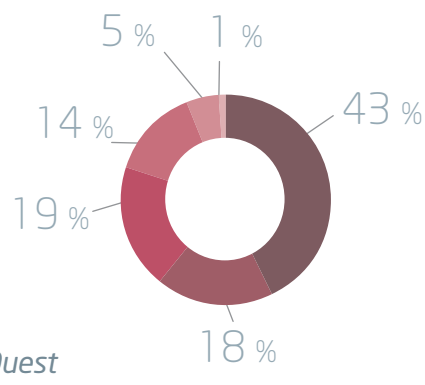
Grand Ouest



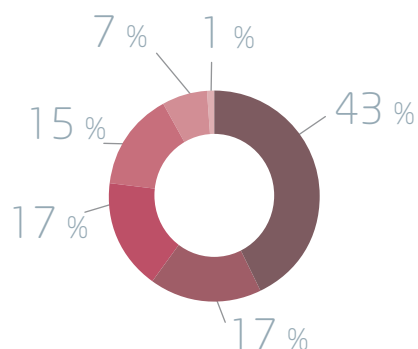
Nord-Picardie



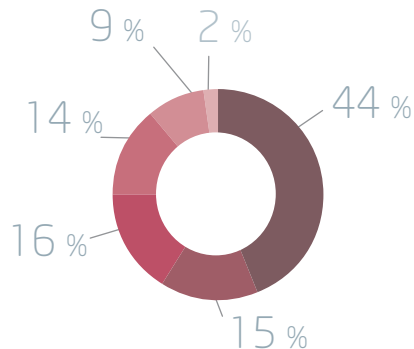
Normandie



Grand Est



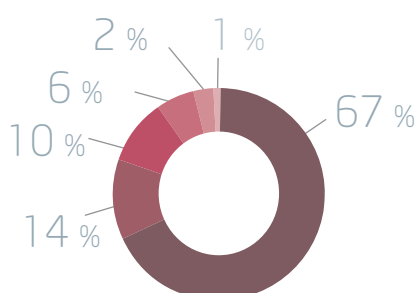
Sud-Ouest



Source : FranceAgriMer

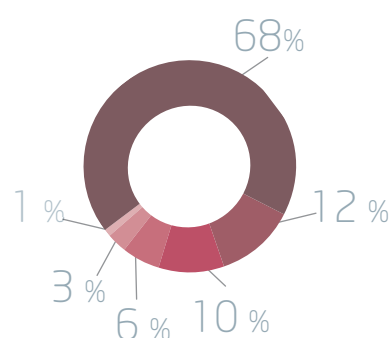
Les exploitations laitières de plus de 500 000 litres détiennent plus des deux tiers de la référence totale du bassin dans le Centre et le Charente-Poitou : elles sont les plus nombreuses dans ces deux bassins et leur référence moyenne est particulièrement élevée, dépassant 724 000 litres, voire 772 000 litres en Charente-Poitou, et supérieure à la référence moyenne nationale.

Centre



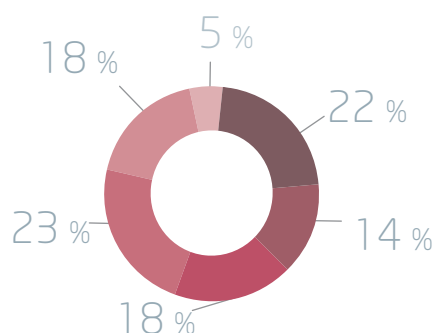
Source : FranceAgriMer

Charente-Poitou



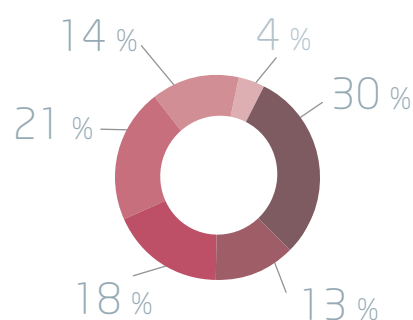
Dans les bassins Auvergne-Limousin et Sud-Est, la part des exploitations de plus de 500 000 litres dans la référence totale est nettement inférieure à celle de la moyenne française : seulement 22 % en Auvergne-Limousin et 30 % dans le Sud-Est. Les exploitations de moins de 300 000 litres détiennent au contraire une grande proportion de la référence totale du bassin, presque 50 % en Auvergne-Limousin. La part des plus petites exploitations, moins de 100 000 litres de quota, est relativement importante : elle s'élève à 5 et 4 % contre globalement 1 % dans les autres bassins.

Auvergne-Limousin



Source : FranceAgriMer

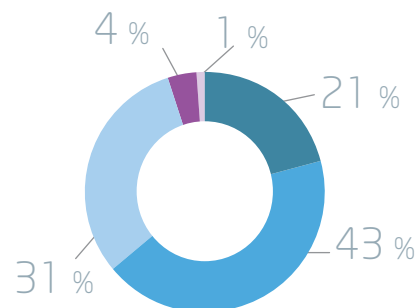
Sud-Est



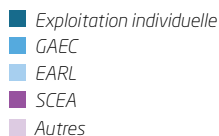
Répartition de la référence totale par statut juridique en 2013/14

Répartition en France

En 2013/14 en France, 29 % des exploitations sont sous forme de GAEC. Elles détiennent 43 % de la référence totale nationale, alors qu'elles n'atteignaient "que" 36 % en 2003/04, derrière les exploitations individuelles (42 %). C'est d'ailleurs cette catégorie d'exploitations qui a enregistré la plus forte évolution à la baisse sur les dix dernières années.



Répartition de la référence totale par statut juridique

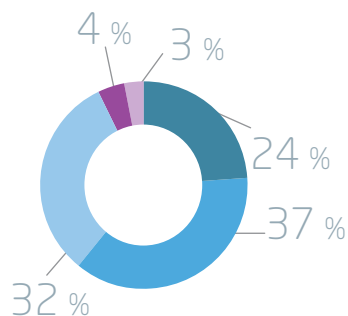


Source : FranceAgriMer

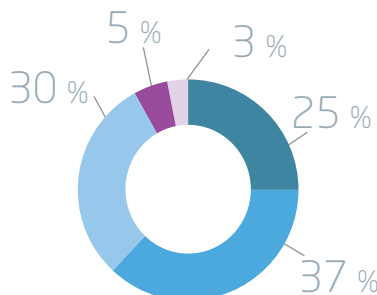
Répartition par bassin

Trois bassins sont très proches de la répartition nationale de la référence totale : la Normandie, le Nord-Picardie et le Sud-Ouest, même si les exploitations individuelles disposent d'un volume un peu plus important de la référence totale qu'à l'échelle nationale. Les GAEC sont les principaux détenteurs de référence du bassin, devant les EARL.

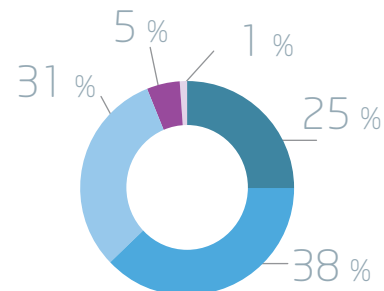
Normandie



Nord-Picardie

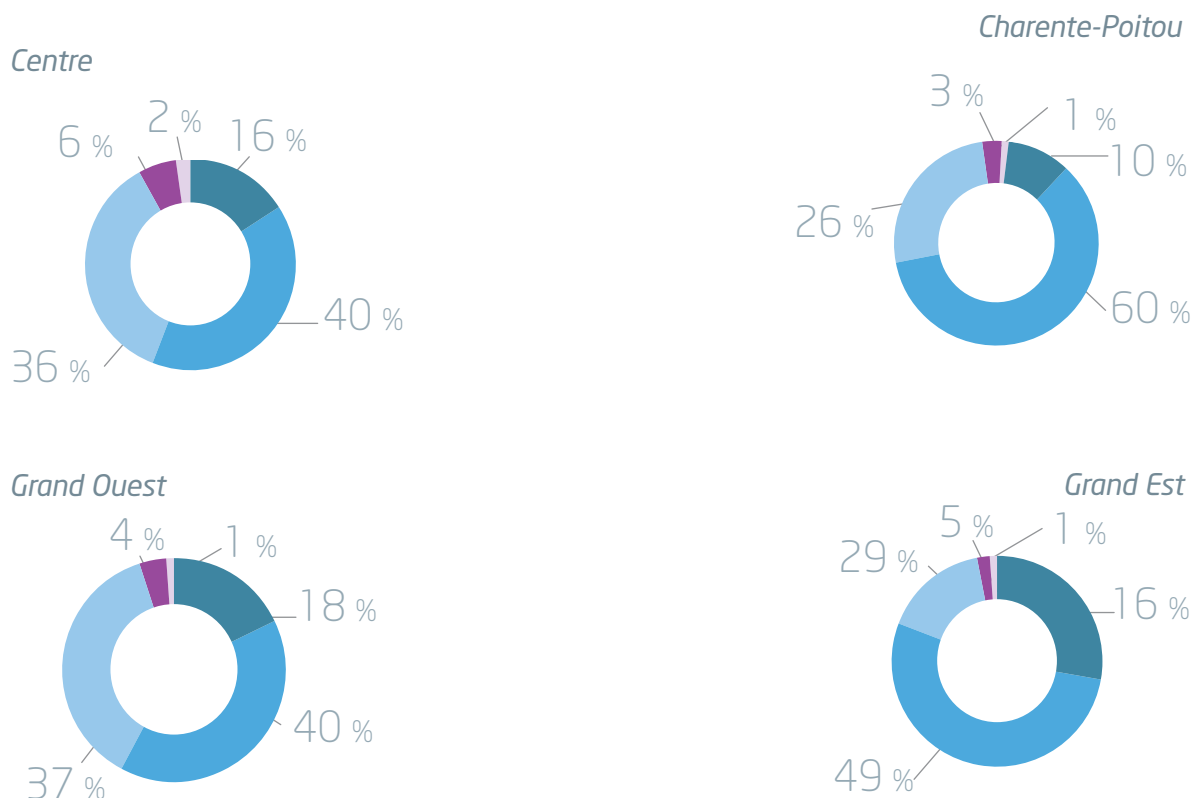


Sud-Ouest



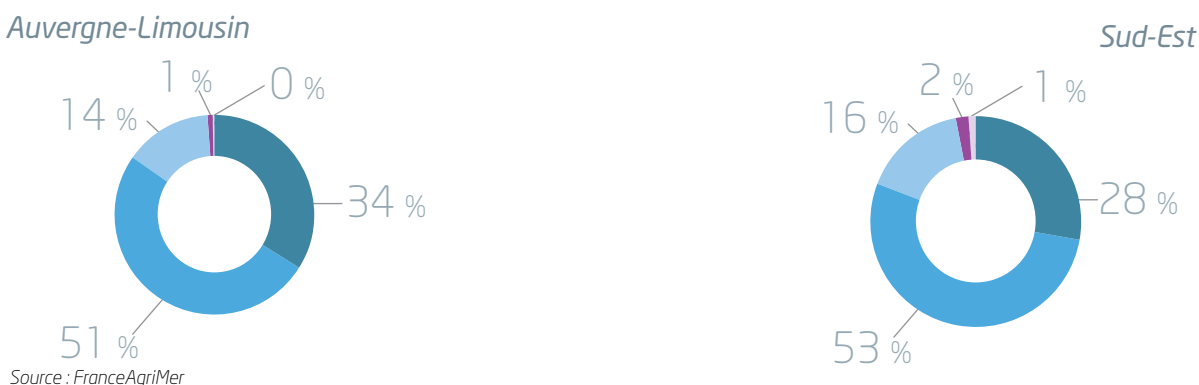
Source : FranceAgriMer

Les quatre bassins suivants sont caractérisés par une plus faible représentativité des exploitations individuelles, entre 10 et 16 % selon les bassins, au profit des formes sociétaires, GAEC ou EARL. Ainsi, en Charente-Poitou, les GAEC détiennent 60 % de la référence totale. C'est dans le Centre et le Grand Ouest que les EARL ont le plus de poids, entre 36 et 37 % de la référence du bassin.



Source : FranceAgriMer

Les bassins situés en zones de montagne se distinguent des autres bassins par la sur-représentativité de petites exploitations, sous forme d'exploitations individuelles : elles possèdent 34 % de la référence totale du bassin en Auvergne-Limousin, 28 % dans le Sud-Est. Dans ces zones, les producteurs sont davantage isolés par rapport aux zones de plaine par exemple, ce qui ne facilite pas le regroupement d'exploitations sous formes sociétaires.



Source : FranceAgriMer



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FranceAgriMer / Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer
12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
tél. : +33 1 73 30 30 00 / fax : +33 1 73 30 30 30
© FranceAgriMer 2014 / www.franceagrimer.fr / www.agriculture.gouv.fr



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT